



# Etude de diagnostic urbain de Conakry Guinée

Février 2022



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

**IUM**  
**DFI** Fonds de  
Développement  
Urbain et Municipal  
*Improving the quality of life in African cities*

© 2021 African Development Bank Group  
All rights reserved – Published 2021  
All photos courtesy of the African Development Bank Group.

#### Disclaimer

Unless expressly stated otherwise, the findings, interpretations and conclusions expressed in this publication are those of the various authors of the publication and are not necessarily those of the Management of the African Development Bank (the “Bank”) and the African Development Fund (the “Fund”), Boards of Directors, Boards of Governors or the countries they represent. The content of this publication is provided without warranty of any kind, either expressed or implied, including without limitation warranties of merchantability, fitness for a particular purpose, and non- infringement of third-party rights. The Bank specifically does not make any warranties or representations as to the accuracy, completeness, reliability or current validity of any information contained in the publication.

# Sommaire

<b>Chapitre 1 : Présentation générale</b>	<b>7</b>
<b>A. Introduction</b>	<b>8</b>
<b>B. Méthodologie générale</b>	<b>9</b>
1. Une approche participative à toutes les étapes	9
2. Une approche analytique des enjeux	9
3. Une approche systémique pour le plan d'action	9
<b>Chapitre 2 : Note de synthèse du diagnostic</b>	<b>11</b>
<b>A. Note de synthèse</b>	<b>12</b>
Une urbanisation rapide, dense et non-contrôlée à maîtriser	12
Déficit en infrastructures et transport en commun à coordonner et harmoniser	14
Exposition de la ville aux pollutions et aux vulnérabilités, à réduire et atténuer.	16
Un accès aux services urbains de base à généraliser	17
Participation, le Genre et le numérique à intégrer dans la gouvernance	19
<b>B. Identification des défis urbains</b>	<b>20</b>
<b>1. Analyse SWOT</b>	<b>20</b>
Développement urbain	20
Environnement et climat	21
Economie, gouvernance et fiscalité	22
<b>2. De l'état des lieux aux enjeux</b>	<b>23</b>
<b>Chapitre 3 : Défis et visions</b>	<b>25</b>
<b>A. Synthèse des principaux défis urbains</b>	<b>26</b>
<b>B. Vision</b>	<b>27</b>
1. Une vision globale	27
2. Ville Saine	27
3. Ville sûre	27
4. Ville ouverte	28
<b>Chapitre 4 : Projets et fiches projets</b>	<b>31</b>
<b>A. Liste de projets initiaux</b>	<b>32</b>
<b>B. Méthodologie de priorisation</b>	<b>36</b>
<b>C. Liste des projets retenus</b>	<b>39</b>
1. Liste des projets par type de ville et d'axe	39
2. Synthèse des projets sélectionnés	40

<b>D.</b>	<b>Fiches de projets</b>	<b>41</b>
<b>1.</b>	<b>Ville sure</b>	<b>41</b>
	Fiche projet 1 : équipements éducatifs	41
	Fiche projet 2 : voirie urbaine	44
	Fiche projet 3 : latrines publiques	48
<b>2.</b>	<b>Ville saine</b>	<b>51</b>
	Fiche projet 1 : équipements sanitaires	51
	Fiche projet 2 : structuration et professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome	55
	Fiche projet 3 : afforestation de la ville de Conakry	60
<b>3.</b>	<b>Ville ouverte</b>	<b>65</b>
	Fiche projet 1 : Valorisation des côtes de Conakry	65
	Fiche projet 2 : film documentaire	68
	Fiche projet 3 : système de transport	69
<b>E.</b>	<b>Récapitulatif</b>	<b>72</b>
	<b>Annexes</b>	<b>73</b>
	Liste des participants à l'ateliers	73

# Illustrations

<b>CARTE 1:</b> EVOLUTION SPATIALE DE CONAKRY	12
<b>CARTE 2:</b> LOCALISATION ET TYPOLOGIE DES VOIES, 2021	15
<b>CARTE 3:</b> INONDATIONS ET ZONES VULNERABLES	17
<b>CARTE 4:</b> EMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS EDUCATIFS A RENOVER	43
<b>CARTE 5:</b> IDENTIFICATION DES VOIES SECONDAIRES A AMENAGER	47
<b>CARTE 6:</b> IDENTIFICATION DES COMMUNES BENEFICIAIRES DES PROJETS DE LATRINES PUBLIQUES	50
<b>CARTE 7:</b> LOCALISATION DU CENTRE DE SANTE DE WANDARA A RENOVER	53
<b>CARTE 8:</b> LOCALISATION DU CENTRE DE SANTE DE YIMBAYA A RENOVER	54
<b>CARTE 9:</b> PERIMETRE COUVERT PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	59
<b>CARTE 10:</b> IDENTIFICATION DES RUES A VEGETALISER ET DES MANGROVES A RESTAURER- KALOUM	62
<b>CARTE 11:</b> IDENTIFICATION DES RUES A VEGETALISER ET DES MANGROVES A RESTAURES-DIXIN	63
<b>CARTE 12:</b> IDENTIFICATION DES MANGROVES ET COUVERTURES VEGETALES A RESTAURER	64
<b>CARTE 13:</b> VALORISATION DE LA PARTIE COTIERE DE LA VILLE DE CONAKRY	67
<b>FIGURE 1:</b> SYNTHESE DES ENJEUX	23
<b>FIGURE 2:</b> SCHEMA DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS	40
<b>TABLEAU 1:</b> SWOT DEVELOPPEMENT URBAIN	20
<b>TABLEAU 2:</b> SWOT ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	21
<b>TABLEAU 3:</b> SWOT GOUVERNANCE ET FISCALITE	22
<b>TABLEAU 4:</b> LISTE DES PROJETS PAR AXE ET PAR VISION	35



Chapitre 1

# Présentation générale

# A. Introduction

Le présent document constitue la deuxième partie du travail faisant de diagnostic urbain sur la ville de Conakry devant aboutir à l'élaboration d'une vision partagée et de projets urbains.

Le **premier rapport** a permis d'établir le fait que la ville de Conakry subit les pressions de l'urbanisation et les crises urbaines, sociales et environnementales. Principal pôle de concentration du pouvoir politique et des activités économiques, la Capitale de la Guinée attire une importante population venant de toutes les contrées du pays. Selon les estimations de 2020, la population a été estimée à 1.9 millions habitants pour une périmètre urbain qui couvre 116 Km<sup>2</sup>. Le diagnostic a fait ressortir les effets néfastes de l'étalement urbain, avec un besoin en infrastructures de base important sur tout le périmètre urbain ainsi que des questions environnementales et climatiques qui constituent un enjeu majeur pour les habitants. Ce rapport fait l'objet d'une **synthèse** dans le présent document.

Dans ce **second rapport**, les données clés du diagnostic ont été reprises pour être traduites sous formes de **défis urbains** à relever par les acteurs impliqués dans le développement du territoire. Les discussions avec les responsables municipaux ont permis de proposer une **vision pour le développement futur de la ville**, basée sur deux axes prioritaires d'intervention caractéristiques d'un **ville saine et sûre** : l'assainissement et la sécurité. Au vu des perspectives urbaines et économiques de cette ville, la notion de **ville ouverte** a également été développée pour intégrer les sujets liés à l'urbanisation, au tourisme et la connectivité.

Ces visions urbaines (basées sur les concepts de ville saine, ville sûre et ville ouverte) sont structurées autour d'axes de développement définissant des **projets prioritaires**. Parmi ces projets, neuf que les acteurs locaux ont jugé prioritaires lors d'un atelier participatif, ont été détaillés dans des fiches détaillées afin de détailler ces actions, les acteurs impliqués et le budget adéquat.

Ce rapport est donc structuré autour d'une synthèse des analyses stratégiques, d'une vision, et enfin d'un plan d'action. Le plan d'action est un ensemble de liste de projets et des fiches de projets détaillées.



# B. Méthodologie générale

## 1. Une approche participative à toutes les étapes

De manière collaborative, nous avons obtenu des données auprès de la municipalité, des services déconcentrés et auprès des institutions internationales afin de pouvoir constituer la base de données pour les études de diagnostic.

Les acteurs locaux ont été consultés sur les priorités de la ville en phase diagnostic et aussi lorsqu'il était temps de formuler la vision. Le Gouvernorat s'est prononcé clairement sur ses souhaits et son ambition sur la ville notamment pour ce qui concerne l'assainissement et la sécurité.

Les communes, les directions régionales des services déconcentrés, les directions techniques du gouvernorat et d'autres acteurs ont participé activement à l'atelier de présentation du diagnostic et au choix des projets prioritaires.

## 2. Une approche analytique des enjeux

A partir de l'état des lieux, une analyse SWOT a été faite pour croiser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la ville. Cette démarche a été très bénéfique car elle a permis l'identification des principaux enjeux qui sont traduits en défis urbains par la suite.

## 3. Une approche systémique pour le plan d'action

En fonction des défis relevés, la vision de la ville a été adoptée après consultation du Gouvernorat. A partir d'une démarche technique et systémique, les axes de développement urbain de Conakry ont été formulés conformément aux composantes de la vision. L'atelier organisé à Conakry le 09 Décembre 2021 a été l'occasion privilégiée d'impliquer activement les acteurs locaux dans le choix des projets prioritaires.





## Chapitre 2

# Note de synthèse du diagnostic

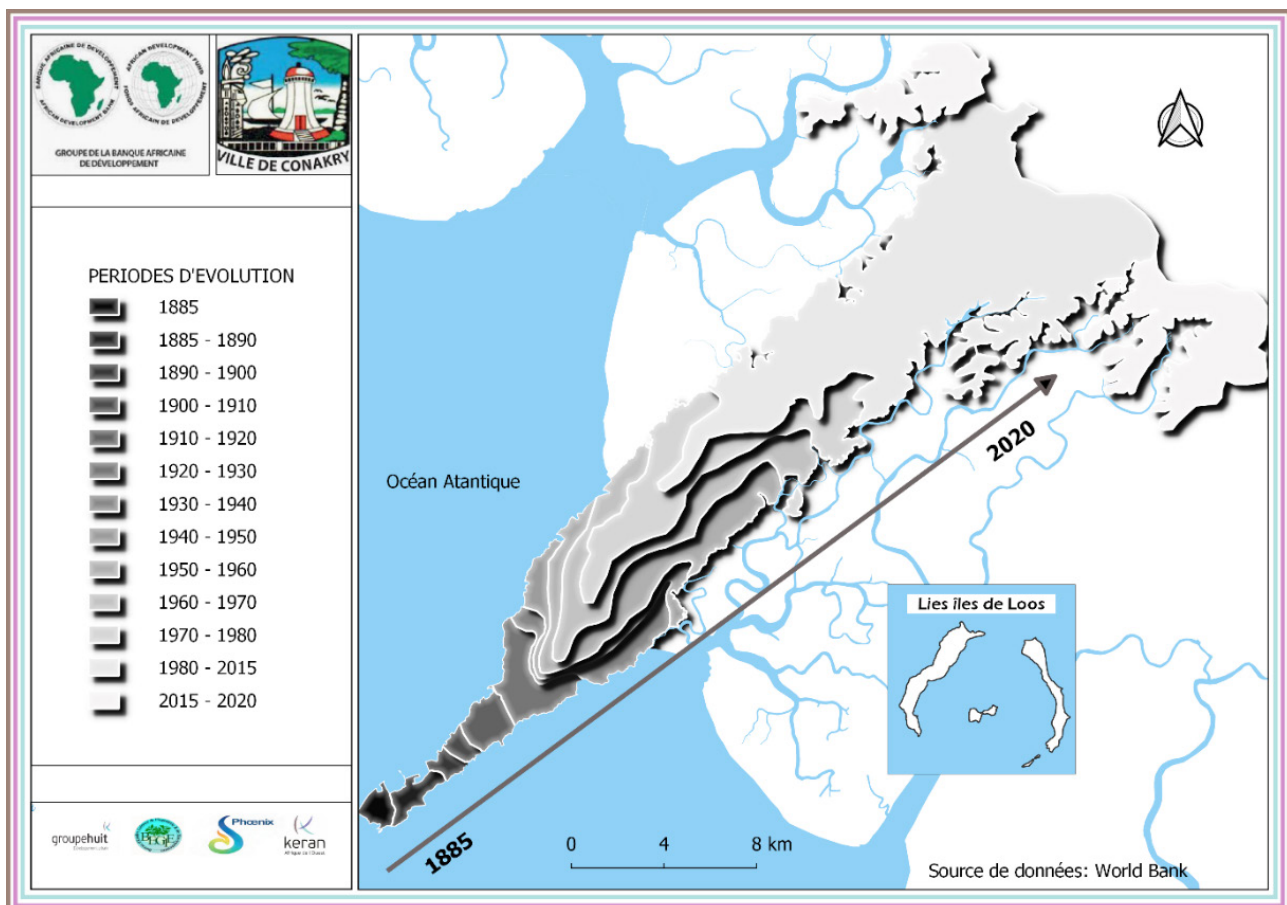
# A. Note de synthèse

## Une urbanisation rapide, dense et non-contrôlée à maîtriser

Ayant les trois quarts du périmètre de son territoire bordés d'eau, la ville de Conakry est directement impactée par les érosions côtières et sa topographie ne favorisent pas la bonne maîtrise et la gestion des risques climatiques manifestées par les inondations. Le manque et la vétusté des infrastructures, la faiblesse des institutions, les insuffisances de la planification urbaine et la croissance incontrôlée de la ville traduite par des occupations irrégulières sur des zones non constructibles constituent des facteurs d'aggravation de la vulnérabilité de Conakry. La forte croissance démographique est manifestée par une urbanisation rapide

et incontrôlée, qui s'accompagne d'une consommation progressive des surfaces périurbaines. Les acteurs publics, se retrouvent devant le fait accompli des occupations irrégulières alors que les documents d'urbanisme sont obsolètes. Sans un document cadre de planification et d'aménagement des espaces urbains et périurbains et sans les capacités de le mettre en œuvre, il sera difficile d'avoir une maîtrise de la croissance urbaine estimée à 3.69%.

- Le premier défi consiste à doter la ville d'un nouveau document d'urbanisme lui permettant de définir les stratégies, d'encadrer les évolutions spatiales et de mieux contrôler des occupations irrégulières.



CARTE 1: EVOLUTION SPATIALE DE CONAKRY



Les quartiers précaires sont isolés des connexions urbaines et privés d'infrastructures de base. Dans un processus d'urbanisation, il est nécessaire de réaliser des opérations d'urbanisme facilitant leur intégration urbaine. Les difficultés d'accès à des logements abordables, durables et adaptés aux besoins locaux dans les quartiers denses conduisent à une promiscuité élevée (jusqu'à 6 personnes par pièce). La question du foncier et de l'habitat est prégnante et nécessite une politique globale et soutenue par les acteurs publics. De ce fait, le défi relatif à ce secteur s'articule autour de :

- La réglementation et du contrôle des occupations de sols conformément aux aménagements urbains intégrant les mécanismes d'intégration des quartiers précaires ;
- La mise en œuvre des projets de logements abordables et durables pour les ménages modestes. Cela nécessite une stratégie globale de logement social intégrant des facteurs de financement, des mécanismes institutionnels et techniques ;



## Chapitre 2: Note de synthèse du diagnostic

L'urbanisation croissante génère d'importants besoins en termes d'infrastructures et d'équipements de base dans les domaines de la santé et l'éducation, le sport et la culture. En plus du manque observé, la plupart des centres de santé méritent des réhabilitations pour une mise en état plus durable. Pour les équipements éducatifs, il y a une prédominance des écoles privées à cause des difficultés à répondre à ce besoin par le secteur public. Le défi de la commune et de l'Etat se situe au niveau de l'investissement dans les équipements urbains de base : centre de santé, école, collège, lycée, centres culturels, ... Il s'agit principalement de réaliser des infrastructures urbaines répondant aux besoins de la population dont la moitié est très jeunes (50% moins de 19 ans, RGPH 2014).

### Déficit en infrastructures et transport en commun à coordonner et harmoniser



2067,72 Km de route

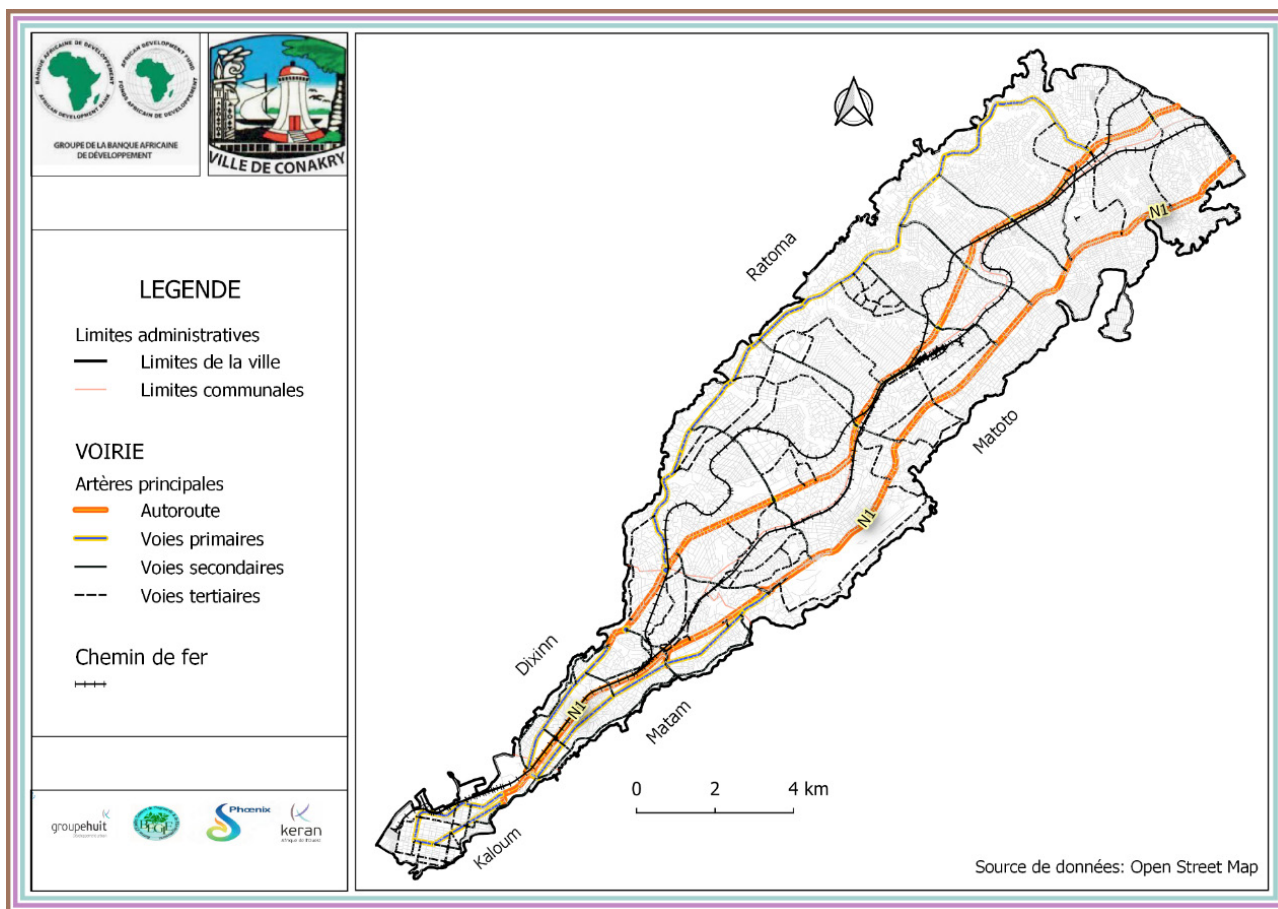


68,46 Km de chemin de fer, en 2020

A l'échelle de ville de Conakry, la plupart des rues secondaires (55,3 km) ne sont pas revêtues et bien aménagées pour les déplacements urbains. En plus du mauvais état des rues, le trafic urbain à Conakry connaît des problèmes de congestion, notamment sur les principales artères. Cela est dû à la morphologie urbaine de la ville et de la part modale très élevée de la voiture par rapport aux autres modes de transport. La configuration spatiale de Conakry, oblige les usagers à subir des flux de trafics urbains linéaires allant du port jusqu'à la périphérie des communes de Ratoma et de Matoto, créant ainsi des congestions aux heures de pointe.

A cela, s'ajoute la prédominance du transport artisanal composé des taxis et des minibus Magbanas constituant les principales offres de transport en commun. Cette offre de transport est adaptée à un besoin spécifique sur le plan social, mais il n'y a pas de système de régulation globale des offres de transports de Conakry. Créée à la suite de SOGUITRANS, la SOTRAGUI a hérité des biens et d'un parc de 100 bus offerts par la République Populaire de Chine. Mais en 2021, cette société n'existe plus à cause de la dégradation progressive de son patrimoine et du manque de moyens pour la maintenance.





CARTE 2: LOCALISATION ET TYPOLOGIE DES VOIES, 2021



Le plan de déplacement urbain (PDU) élaboré en 2018 démontre la volonté des acteurs publics d'apporter des réponses aux maux qui gangrènent la mobilité et le transport urbain de Conakry. Les propositions du PDU intègrent la multimodalité avec un système de transport à haut niveau de service et un report modal sur les voies ferrées pour le transport des marchandises. La complémentarité des offres de transport urbain a été relevée dans les propositions du PDU. Par exemple, il est prévu des lignes de BRT en site propre par le réaménagement des grandes artères de Conakry. A l'échelle des quartiers, le rabattement est assuré par les offres artisanales portées des taxis et minibus. La difficulté majeure réside dans la mise en œuvre de ces projets. Ce sont des investissements importants qui nécessitent des ressources financières, des capacités techniques et une bonne coordination. Le défi du transport urbain à Conakry porte ainsi sur :

- La modernisation du transport en commun vers des offres plus durables et respectueuses de l'environnement ;
- La mise en place d'un système cohérent qui organise, régule et harmonise les offres de transport de sorte à faciliter l'accès tous les Conakrykas.

## Exposition de la ville aux pollutions et aux vulnérabilités, à réduire et atténuer.

Vu l'importante biodiversité terrestre et maritime au niveau local et celle des îles de Loos, la ville de Conakry est riche en espaces naturels. Les espaces verts représentent environ 4% de la superficie de la ville, soit 5 km<sup>2</sup>. Il n'existe pas de planification des espaces publics à l'échelle la ville, intégrant les problématiques du paysage urbain et de l'emprise écologique de la ville. L'insalubrité et la pollution des eaux maritimes par les eaux de pluies, due à l'écoulement gravitaire, constituent des facteurs de destruction progressive de l'écosystème urbain et maritime. Il y a aussi les émissions des gaz à effet de serre liées aux transports, aux activités humaines et industrielles. Des actions urgentes et efficaces pour la protection de l'écosystème existant et pour la réduction de l'impact carbone sont nécessaires. La question climatique est au cœur de ces problèmes, en plus des défis environnementaux relatifs à la préservation de la biodiversité. La superficie de la végétation ayant diminué de 40 % entre 1990 (29,5 km<sup>2</sup>) et 2018 (12 km<sup>2</sup>), la protection des espaces naturels est urgente pour faire face à la consommation progressive des espaces naturels.



Côte et eaux marines  
Groupement, 2021



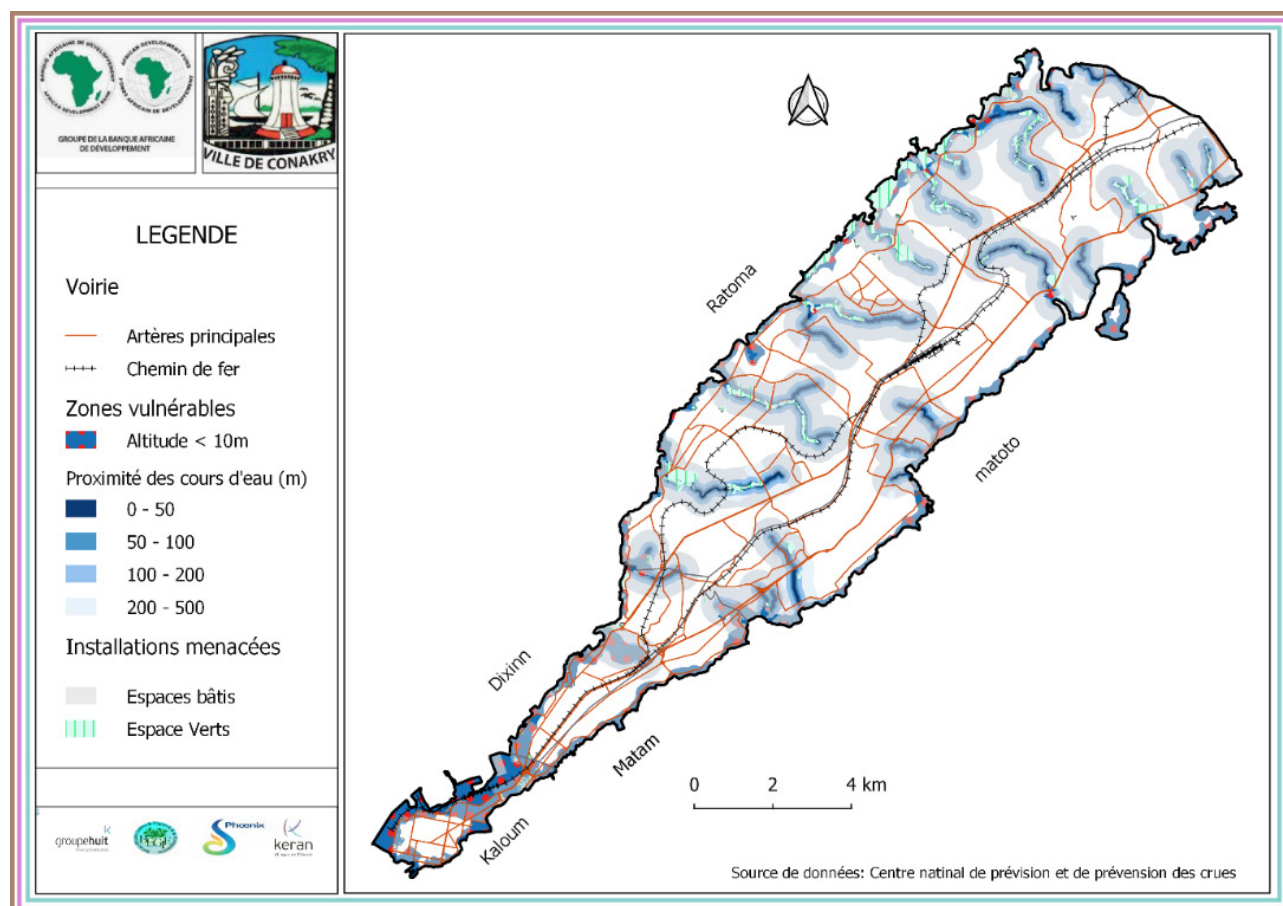
## Un accès aux services urbains de base à généraliser

### Eau, assainissement et électricité

77% de la population de Conakry accède à l'eau potable du réseau, ce qui constitue un niveau satisfaisant, mais l'approvisionnement reste faible : environ 20 l/h/j. Par rapport au réseau, on compte aujourd'hui 54 444 branchements (Cabinet Merlin, 2019).

En revanche, l'accès à l'assainissement n'est pas assuré. Un système d'assainissement des eaux usées a été développé et mis en service en 2006 dans les communes de Kaloum, Dixinn et Matam. En raison des difficultés relatives au recouvrement des redevances d'assainissement, au vandalisme

et au déversement des déchets dans les canalisations, le service n'est plus opérationnel depuis 2012. L'assainissement autonome est la norme sur l'ensemble de la ville mais ce service souffre d'une absence de politique, de normalisation, de contrôle et de suivi. Par ailleurs, le manque d'infrastructures de protection de la ville et de drainage des eaux de pluie font que plus de la moitié des établissements humains sont exposés aux inondations et risques naturels. L'enjeu consiste à définir un cadre de politique claire pour développer et régir un service d'assainissement des eaux usées et pluviales à même de protéger la ville contre les risques sanitaires et climatiques liées aux inondations. Cela passera nécessairement par la réalisation d'un plan d'investissement ambitieux et la définition d'un mécanisme de gestion durable.



CARTE 3: INONDATIONS ET ZONES VULNERABLES



Etat des ouvrages de canalisation  
Groupement, 2021

L'accès à l'électricité est presque complet. D'importants investissements ont été réalisés pour améliorer l'approvisionnement de la ville en électricité mais les réseaux de transport et de distribution souffrent encore d'une faible efficacité et de pertes élevées. Un plan de réhabilitation et de développement du réseau de distribution de Conakry doit être réalisé.



**214 667 Abonnés** et **1 950 Km** de réseau, en 2018

- Globalement, des investissements de réhabilitation et de développement des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de drainage et de distribution électricité sont nécessaires. Des modalités de gestion et d'exploitation appropriées doivent être définies pour garantir leur durabilité.



**67%** de Déchets Collectés par jour

**1 200 Tonnes** de Déchets par jour

### Gestion des déchets solides

La gestion des déchets solides est au cœur des enjeux d'hygiène et d'assainissement. A ce jour, le taux de collecte est estimé à moins de 25% et le taux de valorisation est infime. Une stratégie de professionnalisation de la gestion a été élaborée et validée en 2019 et est en cours de mise en œuvre. Elle prévoit la mobilisation de différents acteurs (communes, Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique, opérateurs privés de pré-collecte, transporteurs, gestionnaire de décharge, recycleur) selon le segment de la filière concerné. Les principaux défis consistent à réduire la production de déchets, améliorer la collecte, accroître le recyclage. Des investissements, notamment pour l'accroissement des points de regroupement, la mise en place de filières de recyclage et l'aménagement de la décharge, sont à prévoir.



Poubelles publiques  
Groupement, 2021

## Participation, le Genre et le numérique à intégrer dans la gouvernance

En plus des synthèses sectorielles, les problématiques de gouvernance urbaine, celles du genre et du numérique se situent à tous les niveaux. La gestion des services urbains nécessite des dispositifs institutionnels et réglementaires pour les rendre plus efficaces. Mais la gouvernance ne se résume pas à la gestion mais aussi aux facteurs de délibération. Les principales questions se résument au cadre législatif et au processus de décision. Qui sont les principaux acteurs impliqués dans les processus de décision ? La question de la participation est fondamentale à ce niveau. Les investissements nécessitent de la participation des acteurs publics et privés disposant des ressources pour investir ou soutenir les initiatives de développement. A ce jour, la ville de Conakry n'a pas encore de cadres institutionnels permettant de valoriser les compétences de la société civile.

Vu le niveau de développement des activités informelles, l'intégration des acteurs civiques dans le débat et le processus de certaines décisions est importante. Une gestion participative et inclusive des projets offre des opportunités à toutes les parties prenantes de se prononcer sur les choix à effectuer. Mais tout cela nécessite une démarche cohérente et adaptée. Le défi réside dans la **stabilité politique** dont les enjeux sont au-delà du district de Conakry. Cela devra faire l'objet d'une cohérence avec la cadre politique globale de la Guinée. Dans ce contexte de participation, la question du genre est fondamentale. Quelle est la part des femmes impliquées dans les processus de délibération et de gestion de la ville ?

Le digital est un outil qui peut offrir des facilités en termes de participation dans le débat public ou dans les processus de prise de décision mais son implantation reste encore difficile pour des raisons de qualité et d'accessibilité à la bonne connexion internet. A cela s'ajoutent les préoccupations relatives à l'accessibilité. Même si l'accès au téléphone mobile est bon, cela ne garantit pas l'accès à l'internet. Car c'est un service détenu par les acteurs privés qui fixent des tarifs qui ne sont pas à la bourse des habitants. De sur quoi les outils tels que les smartphones, tablettes ne sont pas accessible à toute la population. La fibre optique a été implantée à Conakry, il y a plus de 10 ans, mais nécessite des améliorations car la qualité de la connexion n'est pas optimale pour les usagers. L'amélioration du niveau de connectivité et de la qualité du réseau semble nécessaire pour une utilisation optimale des réseaux et de l'internet. Il est donc important de relever la nécessité de rendre accessible à toute la population, un réseau internet de qualité. Le second facteur qui gangrène l'utilisation des réseaux concerne les coûts : les coûts de téléphonie, les coûts des matériels de connexions internet et les coûts d'accès à l'internet. Les ambitions de digitalisation de certains services urbains dépendent principalement de ces enjeux liés aux coûts d'accès et à la qualité de la connexion internet fournie par les opérateurs. Au niveau institutionnel, il est aussi essentiel de créer des **cadres juridiques et réglementaires** qui doivent cadrer l'utilisation des données.

# B. Identification des défis urbains

L'analyse diagnostique développée dans la partie précédente a permis d'identifier les enjeux urbains relatifs à l'urbanisation de Conakry, à l'occupation des sols, au climat, à l'environnement, aux services urbains, à la mobilité et au transport, à la gouvernance. Afin de rendre explicite ce diagnostic, une analyse SWOT est réalisée pour identifier les forces de la Ville, ses faiblesses, les opportunités et les risques ou d'éventuelles menaces extérieures qui pourraient constituer des freins au développement de Conakry.

## 1. Analyse SWOT

Les éléments du tableau ci-dessous permettent de produire des analyses sectorielles et transversales sur la ville de Conakry. Pour faciliter la compréhension, le SWOT est utilisé pour analyser la ville conformément aux trois grandes thématiques du projet UMDf.

### Développement urbain

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Population majoritairement jeune ;</li> <li>Existence des documents de références en matière d'urbanisme ;</li> <li>Existence du Plan de Déplacement Urbain (PDU) ;</li> <li>Ville structurée par des pénétrantes et des d'axes routiers transversaux ;</li> <li>Etat de la voirie primaire acceptable ;</li> <li>Bonne représentation d'équipements scolaires du primaire et secondaire ;</li> <li>Bon taux de scolarisation dans l'éducation primaire et secondaire ;</li> <li>Part modale du transport en commun en croissance avec une estimation actuelle de 40% ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population inégalement répartie ;</li> <li>Croissance urbaine incontrôlée ;</li> <li>Forte urbanisation au-delà de la limite administrative ;</li> <li>Absence de documents de planification urbaine ;</li> <li>Fracture de l'espace urbain caractérisée par un noyau ancien planifié et le reste de la ville anarchique ;</li> <li>Absence de planification des espaces publics ;</li> <li>Manque d'infrastructures appropriées pour les transports non motorisés ;</li> <li>Quasi-totalité des voies résidentielles non revêtues et en latérites ;</li> <li>Offre de transport en commun insuffisante et essentiellement informelle ;</li> <li>Stationnement anarchique sur les espaces publics ;</li> <li>Vitesse moyenne de déplacement relativement lent (de l'ordre de 13km/h) due aux heures de congestion ;</li> <li>Structures sanitaires majoritairement du secteur privé ;</li> <li>Le cadre bâti des structures sanitaires nécessitant pour la plupart une réhabilitation et des constructions ;</li> <li>L'enclavement des quartiers réduit la surface de couverture par les unités de sécurité ;</li> <li>Vétusté des écoles secondaires ;</li> <li>Education secondaire fortement dominée par le secteur privé ;</li> <li>Topographie configurée pour drainer les eaux de ruissèlement vers le sud ;</li> <li>Ville excessivement urbanisée et imperméabilisée ;</li> <li>80% de la population vivent dans les zones non structurées ;</li> <li>Absence d'organe et de mode de gouvernance pour fédérer les acteurs de la ville et du transport ;</li> <li>Insécurité en augmentation due à l'activité des mototaxis.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un plan directeur de développement des infrastructures ;</li> <li>Programme d'investissement pour l'AEP du « Grand Conakry » à l'horizon 2035.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'une politique globale pour régir et réglementer le développement urbain et l'aménagement du territoire.</li> </ul>

TABLEAU 1: SWOT DEVELOPPEMENT URBAIN

La ville subit une carence généralisée en termes de cadrage de l'urbanisation et d'infrastructures de base. Conakry peine à prôner un développement urbain de manière objective pour des raisons liées à la diversité, très large, de ses faiblesses sur tous les niveaux.

### Environnement et climat

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production agricole et existence des réserves hydrauliques ;</li> <li>• Ville entourée de zones humides et de bassins versants ;</li> <li>• Existence de projets visant à renforcer la résilience de la ville par le PIN du 11ième FED.</li> <li>• 77% de la population desservie en eau potable ;</li> <li>• Bonne gouvernance de l'alimentation en eau potable ;</li> <li>• Station d'épuration, de relevage et de traitement des boues de vidange en cours de réhabilitation ;</li> <li>• Présence d'entreprise œuvrant dans la valorisation de déchets métaux et plastiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Littoral menacé par la montée du niveau de la mer ;</li> <li>• Difficultés liées à la conservation et de gestion des espaces verts ;</li> <li>• Pollution de l'environnement par l'évacuation des eaux usées dans la nature ;</li> <li>• Réduction alarmante de la superficie de la végétation de 40% entre 2018 et 2021 ;</li> <li>• Près de 48% de l'espace urbanisé est vulnérable aux inondations ;</li> <li>• Vulnérabilité liée aux inondations (48% de l'espace urbanisé) due à la forte urbanisation et le sous-dimensionnement des systèmes de drainage ;</li> <li>• Prolifération de dépotoirs sauvages sur les espaces réservés aux espaces verts ;</li> <li>• Déficit de près de 135% de la capacité de production journalière en eau potable. ;</li> <li>• Ville de Conakry faiblement couverte par le réseau collectifs d'assainissement urbain ;</li> <li>• Non encadrement de l'assainissement autonome et insuffisante du service dans les quartiers non desservis ;</li> <li>• 75% de la population non desservie par un système de collecte des déchets ;</li> <li>• Très faible taux de recyclage des déchets ;</li> <li>• Déficit en points de regroupement de déchets dans l'agglomération ;</li> <li>• Décharge des déchets solides saturée ;</li> <li>• Nombre et fréquence élevés des interruptions de service de collecte de déchets ;</li> <li>• Insalubrité de la ville due aux problèmes de collecte des déchets et de drainage des eaux ;</li> <li>• Vétusté des locaux et installations réservés aux décharges publiques ;</li> <li>• Taux de remplissage des décharges publics est supérieur à la capacité initialement établie</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélération du réchauffement climatique et pollution urbaine due à l'intense trafic urbain ;</li> <li>• Accélération de la montée des eaux causant la destruction du littoral et des espaces naturels ;</li> <li>• Accentuation du déficit de la capacité de production en eau potable due aux effets du changement climatique et à la croissance de la population ;</li> <li>• Augmentation des précipitations observées pouvant entraîner une augmentation de la fréquence des inondations ;</li> <li>• Augmentation de la température de 0,7°C en 7 ans selon les simulations.</li> </ul>

TABLEAU 2: SWOT ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

## Chapitre 2: Note de synthèse du diagnostic

Conakry regorge d'importants vertus naturels liées à la biodiversité locale. Mais celle-ci est permanentement menacée d'une part par des activités humaines et d'autres part par le dérèglement climatique et les effets du changement climatique. Dans le périmètre de l'aire urbaine, la ville a beaucoup de lacune pour gérer les service base et garantir un meilleur cadre environnemental pour la population. Et dans les périphéries urbaines, les espaces naturels et agricoles sont perdues au profit des occupation irrégulières liées à la croissance urbaine. Sur le volet environnemental et climatique, il est très urgent de poursuivre la réflexion d'apporter des éléments de réponses et d'impliquer tous les acteurs, y compris la population.

### Economie, gouvernance et fiscalité

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>Bon taux de pénétration d'internet haut débit ;</li><li>Existence du Service Régional d'Appui aux Collectivités et de Coordination des Interventions des Coopératives et ONG (SERACCO) pour l'élaboration et le suivi des budgets des collectivités locales.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mauvaise qualité de l'offre en internet ;</li><li>Présence de maladie endémique faisant des ravages dans la population ;</li><li>Cherté du coût de communication ;</li><li>Plus faible taux d'emploi à Conakry que dans le reste du pays (49,4% contre 59% pour l'ensemble du pays) en raison notamment d'un taux de chômage relativement élevé (13% contre 5,2% pour l'ensemble du pays) ;</li></ul>
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"><li>Absence de politique nationale et stratégie cohérente et de coordination entre les acteurs dans la gestion de l'assainissement ;</li><li>Non effectivité du transfert de compétence dans le domaine de l'assainissement aux communes par l'Etat ;</li><li>SERACCO sous-dimensionné pour accompagner efficacement les communes qui, elles-mêmes manquent de compétences pour élaborer et suivre leurs budgets.</li></ul>

TABLEAU 3: SWOT GOUVERNANCE ET FISCALITE

Un développement urbain réussi, passe nécessairement par une bonne gouvernance, une politique urbaine claire et une stratégie efficace sur le plan économique et social. Les questions relatives à la fiscalité et à la participation demeurent prépondérantes dans la gestion urbaine de la ville.

## 2. De l'état des lieux aux enjeux

Le schéma ci-dessous démontre le fait que les problèmes urbains de la ville de Conakry sont liés quel que soit la thématique abordée. En adoptant une démarche systémique à partir du SWOT, il a été possible de faire ressortir les principaux challenges urbains.

Ci-dessous un schéma de synthèse des enjeux aux défis urbains :

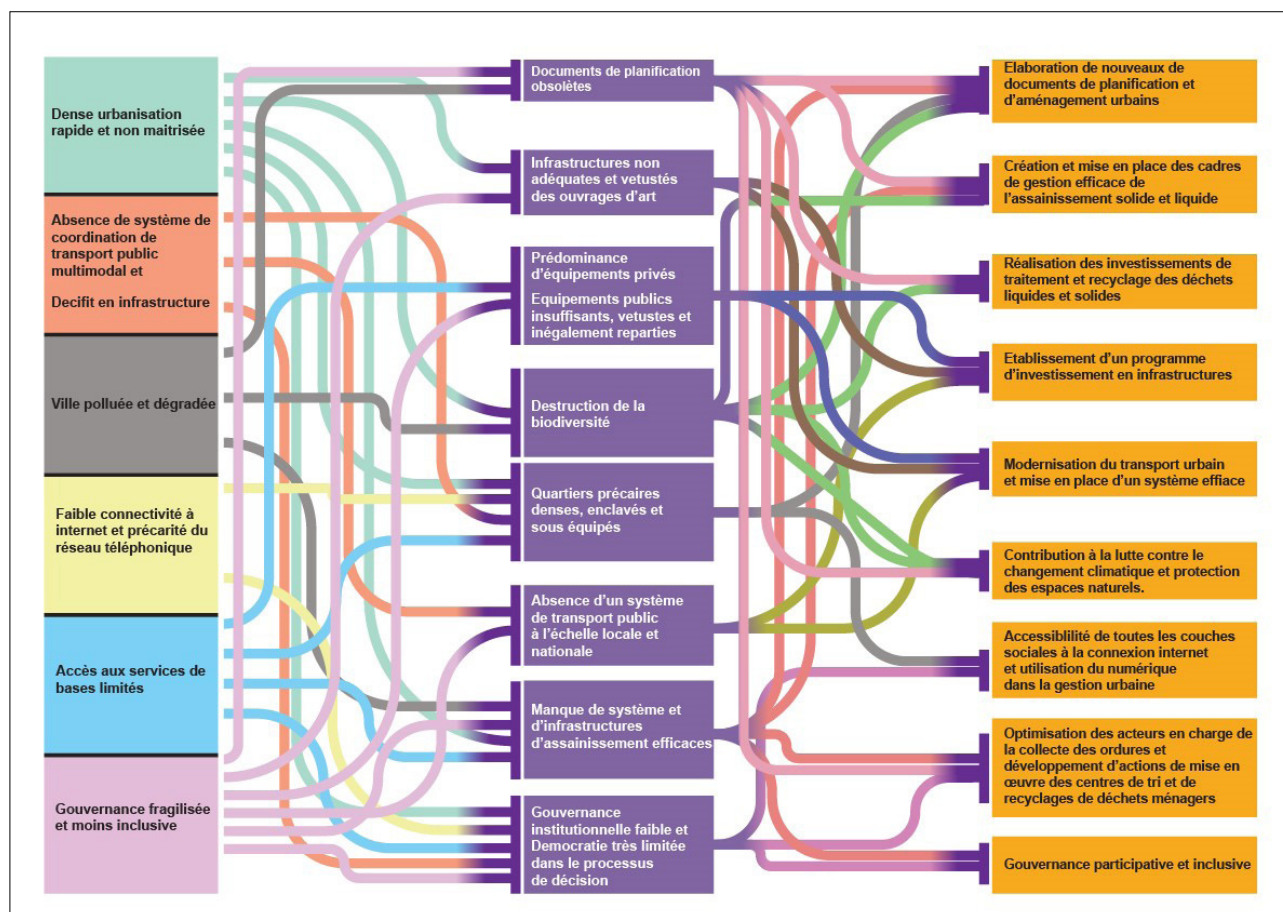


FIGURE 1: SYNTHÈSE DES ENJEUX





## Chapitre 3

# Défis et visions

# A. Synthèse des principaux défis urbains

Conformément aux enjeux résumés, il en ressort des défis urbains ci-dessus :

## Développement Urbain

1. Élaboration de nouveaux documents de planification et d'aménagement urbains pour cadrer les évolutions spatiales et mieux règlementer et contrôler les occupations irrégulières
2. Création et mise en place des cadres de gestion efficace de l'assainissement solide et liquide de sorte à assurer l'hygiène et la propriété.
3. Définition et réalisation d'un programme d'investissements pour la réhabilitation et le développement des infrastructures urbaines de voiries, d'eau potable, d'assainissement, de drainage, de gestion des déchets, etc. répondant aux besoins des populations.
4. Modernisation du transport urbain conformément aux enjeux écologiques, institutionnels et financiers

## Environnement et Climat

5. Lutte contre les risques liés au changement climatique en réduisant l'impact carbone et en assurant la protection des espaces naturels.
6. Mettre en œuvre des outils de changements de comportements correspondant à la préservation de la qualité environnementale de la ville.
7. Économie, Gouvernance et Fiscalité
8. Développement de l'accès de toutes les couches sociales aux réseaux téléphoniques et internet de qualité optimale pour faciliter leurs usages dans la gouvernance urbaine.

9. Instauration d'une gouvernance participative, efficace et inclusive afin d'atteindre les objectifs de la décentralisation.

Tous les défis s'articulent autour des problématiques liées à l'attractivité urbaine, à l'assainissement, à l'accessibilité, et à la gouvernance. L'attractivité de la ville réside dans la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des infrastructures et des aménagements. L'intégration des quartiers précaires, la qualité des offres de transport, et la réalisation des équipements publics permettent de développer des activités économiques et culturelles plus attractives pour faire donner un rayonnement international de Conakry. En termes d'ouverture au monde, les espaces naturels, les sites touristiques et la culture peuvent être des arguments pertinents d'attractivité, surtout que Conakry est la principale porte d'entrée en Guinée. Les aménagements et l'assainissement peuvent contribuer à assurer un cadre de vie sain face aux enjeux de gestion des déchets et aux aléas climatiques. L'accessibilité passe par la qualité des infrastructures des transport bien articulés et ouvertes sur le reste du territoire Guinéen. Quant à la question de sécurité routière, la qualité des infrastructures de transport joue un rôle fondamental, si les aménagements des rues sont faits suivant des normes de sécurité. La sécurité des individus est aussi au cœur de cet enjeu et le défi est énorme en termes de planification et répartition des structures de protection de la population contre les actes de délinquance. Et l'amélioration de la gouvernance locale peut offrir des conditions institutionnelles rassurantes et inclusives dans la prise de décisions et la gestion de la ville.

# B. Vision

---

## 1. Une vision globale

### « Conakry, ville saine, sure et ouverte »

La vision proposée est d'abord celle du territoire et de la communauté qui l'habite, en plus d'être celle de l'administration. Elle s'étend à l'ensemble des acteurs du développement, incluant les habitants de Conakry, les partenaires du développement et les organismes dont l'activité touche les champs de compétence de la Ville. Cette vision est un projet de territoire pour la ville à double titre : i) elle trace, de manière opérationnelle, les projets potentiels qui découlent des piliers de cette vision et ii) elle dessine et projette, de manière stratégique, un imaginaire souhaité et une représentation de la ville.

Cette vision stratégique est bâtie sur une idée maitresse de réorganisation du développement urbain autour de 3 piliers, une « ville saine, sure et ouverte » :

- Ville « saine », faisant référence aux enjeux de santé et d'environnement, propre à repenser l'image de la ville ;
- Ville « sure », abordant la question de la sécurité et de mobilité ;
- Ville « ouverte » offrant l'image d'une ville accueillante et créatrice de ponts vers l'extérieur.

## 2. Ville Saine

« Conakry, ville saine » est la première des trois priorités politiques pour la ville. Améliorer la qualité de son environnement et agir en faveur de la santé de tous pourraient constituer les deux piliers de cette approche. Conakry doit assurer à sa population une qualité de vie permettant de s'assurer d'avoir des logements sains pour sa population, des quartiers propres, une croissance économique, de l'air pur, des installations sanitaires permettant de ne pas être infectées par des maladies hydriques et de l'eau potable en quantité et qualité suffisante, tout en mettant en place des mesures de prévention contre les conditions météorologiques extrêmes. La lutte contre l'insalubrité, dans une acception très large du terme, représente un enjeu vital et primordial. « Rendre la ville propre » est un leitmotiv, une attente des habitants et des autorités. Ceci se décline selon plusieurs axes majeurs d'activités dont celui de l'assainissement solide et liquide. Cela englobe également la question des inondations récurrentes lors des saisons pluvieuses, la question du transport avec l'enjeu d'une ville plus respirable et plus arborée, et offrant une meilleure qualité de vie pour tous.

L'accès aux espaces verts et à la nature en ville contribue directement à la santé publique en réduisant le stress, en favorisant l'activité physique, en améliorant le cadre de vie et l'état de santé ressenti. Des effets indirects sont également recensés, tels que l'augmentation de la satisfaction liée au cadre de vie et le lien social du fait de l'existence de lieux et d'aménagements fonctionnels pour la pratique d'une activité récréative ou sportive. La création d'une police verte à Conakry marque également l'importance pour la santé accordée par la ville, afin de redevenir « Conakry la coquette », appellation due à ses espaces verts, l'entretien de la ville, son lien avec les éléments naturels.

### 3. Ville sûre

Le deuxième pilier de la vision peut être défini par « Conakry, ville sûre ». Cet axe touche bien évidemment la question de la sécurité des individus mais également des communautés et, au-delà, des entrepreneurs. Lorsque les villes sont bien planifiées, elles sont un moteur de croissance et de prospérité économiques, elles permettent d'accéder à des services et contiennent de nombreux cadres institutionnels qui génèrent du capital social et de nouvelles identités urbaines, à même d'améliorer l'intégration et la cohésion sociales et de contribuer à la prévention de la délinquance et de la violence dans les villes. Aujourd'hui, à Conakry, l'absence de planification urbaine et d'interventions urbaines d'envergure depuis de nombreuses années a contribué à renforcer les inégalités. Ces inégalités se traduisent par la grogne sociale, la méfiance envers les institutions et les règles démocratiques, l'agitation sociale, le conflit, la délinquance et la violence.

Les autorités sont aujourd'hui conscientes que des stratégies de sécurité et de prévention de la délinquance urbaine exhaustives, intégrées, communautaires, déployées à l'échelle de la ville et bien planifiées peuvent

prévenir non seulement la délinquance et la victimisation, mais contribuent aussi au développement urbain durable. Des activités de prévention de la délinquance et celles liées à la sécurité urbaine, y compris au niveau local, peuvent être déployées selon plusieurs approches, dont la promotion du bien-être des populations par l'intermédiaire de mesures sociales, économiques, ainsi qu'à la santé et à l'éducation ; la réhabilitation des quartiers qui sont le foyer de la délinquance, au moyen de l'aménagement urbain et de l'urbanisme ; la réduction des opportunités de délinquance, le renforcement du risque d'être arrêté et la prévention des récidives, par la participation à la réinsertion sociale des délinquants. Il s'agirait de redonner de la valeur aux quartiers en tant qu'espaces et lieux favorisant l'identification, le sentiment d'appartenance et la socialisation des individus, des familles, des écoles et des communautés. Un travail de réhabilitation des quartiers précaires doit ainsi être réalisé. Ceci ne peut se faire que dans le cadre d'une approche municipale holistique face à la délinquance, à la violence et à l'insécurité, qui couvre l'intégralité du territoire placé sous la compétence de l'administration locale. C'est tout le travail aujourd'hui de la « police de proximité ».

### 4. Ville ouverte

Enfin, Conakry cherche à s'affirmer comme une ville ouverte. Elle se veut une ville au monde, fière de son identité et forte d'un futur en lien avec les réseaux internationaux. Cette ouverture est symbolisée tout d'abord par les îles de Loos, une ouverture de la capitale sur le monde. Le pénitencier de Fotoba installé sur l'une des îles, comptait par ses détenus célèbres ayant Thierno Aliou, plus connu sous le nom de « Waliou de Gomba » ou « Ouali de Gomba ». Érudite et maître coranique très populaire, Thierno Aliou à qui la légende prête des pouvoirs mystiques, fut tout d'abord un collaborateur du colon français. Mais il finit par se brouiller avec les occupants et c'est

ainsi qu'il s'est retrouvé dans l'enceinte du pénitencier de Fotoba où il rendit l'âme en 1912, avant même l'exécution de la peine de mort à laquelle il était condamné. Si ces éléments rappellent, à l'instar de l'île de Gorée à Dakar, un destin africain commun, Conakry construit depuis quelques années une image internationale à travers des partenariats stratégiques. C'est notamment ce qui est ressorti du projet « Conakry, capitale mondiale du livre » en 2017, titre décerné, chaque année, par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à une ville qui « s'engage à promouvoir

les livres et la lecture et à mettre en œuvre un programme d'activités pour une période d'un an. Par le passé, des écrivains guinéens comme Camara Laye, auteur de *L'Enfant noir*, prix Charles Veillon, Thierno Monémbo, prix Renaudot 2008, ou encore Djibril Tamsir Niane, un des plus grands spécialistes de l'empire mandingue (XIII<sup>e</sup> siècle), ont contribué à l'essor de la littérature africaine au niveau international. Longtemps isolée de la scène internationale, la Guinée aspire à redevenir une locomotive de la littérature africaine francophone.



## Chapitre 4

# Projets et fiches projets

# A. Liste de projets initiaux

Sur la base des éléments de diagnostic, une liste de projets a été proposée répartie en fonction des trois axes de la vision. Cette liste a été établie afin à la fois d'ouvrir les débats lors des ateliers et de pouvoir trouver des éléments pour faire un choix. Par axe, les groupes de travail ont sélectionné des projets jugés prioritaires selon leurs vécus et l'agenda urbain des acteurs publics.

VISION	THEMATIQUES	ETUDES	PROJETS
VILLE SURE	Axe 1: Orienter et maîtriser la croissance de la ville tout en poursuivant les investissements pour les besoins socio-urbains et institutionnels		
	CROISSANCE ET AMENAGEMENT URBAIN	Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de Conakry	
		Elaboration des plans d'urbanisme de détails	
		Etudes de restructurations urbaines dans les quartiers sous-intégrés de Conakry	
			Projet 1 : Projet de construction et de réhabilitation de la voirie urbaine de Conakry
			Projet 2 : Projet d'aménagement et de réhabilitation des marchés de Conakry
			Projet 3 : Projet de construction et de réhabilitation des équipements éducatifs de Conakry
			Projet 4 : Projet de construction des équipements publics de sécurité : police, commissariat, gendarmerie à Conakry
			Projet 5 : Projet de construction des équipements sportifs et culturels à Conakry
	Axe 2: Réaliser des espaces publics et des infrastructures de transport tout en harmonisant les modes de déplacements urbains par un système gouvernance efficace		
TRANSPORT PUBLIC	Etude de faisabilité pour la réalisation des lignes de transport collectif à Conakry: Ter et BRT		
	Elaboration du plan de transport urbain de Conakry : TER, BRT, Magbanas, Taxis, etc.		
		Projet 6 : Projet de construction des nouvelles infrastructures de transport collectif à Conakry	
		Projet 7 : Projet d'aménagement des quartiers de gare à Conakry	



VILLE SURE	ESPACES PUBLICS	Etude de planification des espaces publics, des cimetières et espaces verts de Conakry et des îles de Loos		
		Elaboration des plans d'aménagement paysager et de création des espaces publics inclusifs		
			Projet 8 :Projet de pavage trottoirs le long des grandes artères, notamment à Kaloum,	
			Projet 9 : Projet d'aménagement des espaces publics et verts accessibles et sûrs	
			Projet 10 : Projet d'aménagement de cimetières à Conakry	
			Projet 11 : Projet d'aménagement de ronds-points et création d'espace verts	
		Projet 12 : Projet de construction des latrines publiques à l'échelle de la ville de Conakry		
<b>Axe 3: Protéger les ressources naturelles tout en assurant une gestion efficace et durable de l'assainissement urbain</b>				
VILLE SAINÉ		Schéma directeur d'assainissement et de drainage : grands axes des investissements et réglementations		
		Etude de faisabilité relative à l'implantation de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)		
			Projet 13 : Projet d'aménagement et de réhabilitation des équipements sanitaires à Conakry	
			Projet 14 : Projet de structuration et professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome puis définition et mise en œuvre d'un cadre institutionnel, contractuel et financier de la gestion d'un futur système d'assainissement collectif	
			Projet 15 : Projet de construction de stations de dépotage des boues de vidange dans les zones périphériques de Conakry	
			Projet 16 :Programme de curage de caniveaux et transfert des déchets solides à la décharge de la minière,	
			Projet 17 : Programme d'aide à l'assainissement autonome : réalisation des fosses septiques et puisard dans les ménages	
			Projet 18 : Projet de construction et de réhabilitation des sanitaires publics	
		DECHETS SOLIDES	Etudes diagnostiques sur la gestion des déchets et le changement de comportement	
			Etude de faisabilité de réalisation des centres et usines de recyclage des déchets	
	Projet 19 : Projet de réalisation d'une nouvelle décharge contrôlée,			

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

VILLE SAINE	DECHETS SOLIDES	Projet 20 : Projet de construction des centres de tri et de recyclage des déchets solides
		Projet 21 : Projet d'aménagement progressif de Centre d'enfouissement technique de Kagbelen
		Projet 22 :Projet d'aménagement de la décharge de la Minière
		Projet 23 : Programme d'installation de poubelles publiques le long des artères à Kaloum
		Projet 24 : Projet de construction d'un Centre d'enfouissement technique pour ordures ménagères
		Projet 25 : Projet d'aménagement des points de regroupement dans la commune de Kaloum
	ENVIRONNEMENT	Réalisation des études environnementales et sociales
		Etude d'élaboration d'un plan de contingence pour la ville de Conakry et des îles de Loos
		Projet 26 : Projet d'afforestation de la ville de Conakry
		Projet 27 : Préserver et restaurer les trames bleues urbaines en appui à la prévention des risques et l'amélioration du cadre de vie (phase pilote, Conakry)
		Projet 28 :Projet de création et d'équipement d'une brigade verte ou «police de la salubrité»
Axe 4: promouvoir l'économie locale par la diversité des filières, la valorisation du potentiel touristique et la dématérialisation du service public et la fiscalité		
VILLE OUVERTE	CONNECTIVITE	Elaboration d'un plan de développement économique pour la ville de Conakry
		Etude de faisabilité sur le développement du tourisme à Conakry et sur les îles de Loos, dans la sous-préfecture de Kassa
		Elaboration du plan d'aménagement des corniches de Conakry
		Projet 29 : Projet de protection et de valorisation des patrimoines culturels et naturels des îles de Loos
		Projet 30 : Projet d'aménagement des espaces urbains pour le développement des activités écotouristiques sur les îles de Loos
		Projet 31 : Projet d'aménagement et de valorisation des plages de Conakry
		Etude de faisabilité sur l'implantation du numérique dans le service public à Conakry
		Etude marketing urbain sur Conakry et les îles de Loos

VILLE OUVERTE	CONNECTIVITE	Projet 32 :Tournage d'un film documentaire sur la Ville de Conakry et les Iles de Loos
		Projet 33 :Mise à niveau du site internet de Conakry : <a href="http://www.villedeconakry.com">www.villedeconakry.com</a>
		Projet 34 : Projet d'implantation de la connexion internet haut débit au sein des communes et du gouvernorat pour l'amélioration du service public
		Projet 35 : Organisation des concours Smart City : intégration du numérique dans les services de base
Axe 5: Assister la gouvernance locale dans la mise en œuvre des actions préconisées tout en renforçant ses capacités techniques		
VILLE OUVERTE	GOUVERNANCE	Projet 36 : Projet de mise à jour et finalisation de l'adressage de la Ville de Conakry
		Projet 37 : Projet d'aménagement et de réhabilitation des équipements administratifs à Conakry et sur les îles de Loos
		Projet 38 : Création et mise en place d'un cadre partenarial avec les entreprises pour la mobilisation des ressources et la réalisation des projets
		Projet 38 : Création et mise en place d'un système de transport urbain collectif
		Projet 40 : Assistance technique à la cellule en charge de la coordination générale du transport public à Conakry
		Projet 41 : Encadrement de l'assainissement autonome et professionnalisation
		Projet 42 : Assistance technique dans la Gestion des eaux usées et de ruissellement
		Projet 43 :Echanges d'expériences sur la politique de l'assainissement de la Ville de Kigali au Rwanda avec à la clé, du renforcement de capacités des agents de la Ville de Conakry (espaces verts, balayeurs...).
		Projet 44 : Organisation des ateliers de sensibilisation sur les formes de collecte des déchets
		Projet 45 : Organisation des ateliers de formation sur les techniques de recyclages et de réemploi des déchets
		Projet 46 : Mise en place des contrats de concession des services de collecte et de transfert des Déchets solides de Conakry et sa Région
		Projet 47 : Suivi environnemental de la décharge de la minière
		Projet 48 : Organisation d'ateliers pour le personnel technique des municipalités sur la mise en œuvre des plans de contingence

TABLEAU 4: LISTE DES PROJETS PAR AXE ET PAR VISION

# B. Méthodologie de priorisation

Faisant suite aux rapports de diagnostic déjà élaborés, une mise au point a été faite avec la BAD pour la validation des analyses réalisées. Ces travaux ont fait l'objet de présentation lors de l'atelier (restitution des conclusions du diagnostic) au cours duquel les parties prenantes auront l'occasion d'ajouter des éléments qui seraient omis. L'un des objectifs de cet atelier va consister à recueillir des idées de projets auprès des participants.

A l'issue de cet atelier, un travail de synthèse sera fait sur les défis urbains et sur les techniques de hiérarchisation des interventions. C'est dans cette optique nous proposons cette méthodologie de priorisation des projets.

## Etape 1 : DRESSER LA LISTE GENERALE DES PROJETS PROPOSES

La vision de la ville sera partagée et validée par les acteurs publics et les parties prenantes. Sur cette base, des axes stratégiques ont été définis afin de mieux identifier des projets selon les contextes et les principales thématiques. Il s'agit de lister tous les projets et interventions proposés par les différents acteurs conformément aux conclusions des analyses produites. Il conviendra au préalable de s'assurer de la pertinence des projets conformément aux différents axes relevés. La pertinence du projet et la cohérence par rapport à la vision et les orientations stratégiques sera donc un élément indiscutable de l'établissement de cette première liste

## Etape 2 : VALIDATION ET PRIORISATION DES PROJETS EN ATELIER

Cette première liste pourra être modifiée, étoffée, en fonction des participants à l'atelier. Ces derniers ont été, au cours de l'atelier répartis en trois groupes en charge d'identifier les projets prioritaires selon les 3 axes de la vision : ville saine, ville sûre, ville ouverte.

Un rapporteur a été nommé pour chacun des groupes et devra énoncer les choix à la fin du travail afin que les participants s'expriment, valident ou invalident les choix et, le cas échéant, proposent d'autres choix si un désaccord majeur se fait jour.

Au final, une liste hiérarchisée de projet devra ressortir de cet atelier.

## Etape 3 : ANALYSE ET ETABLISSEMENT D'UN BUDGET GLOBAL POUR LES 15 PREMIERS PROJETS

Il s'agira pour les 9 projets, soit les 3 premiers de chacune des axes de la vision, de proposer une analyse et d'établir un coût estimatif chiffré.

## Etape 4 : FICHES DE PROJET

Plusieurs critères permettent de proposer une analyse finale.

### Critère 1 : Coût du Projet

Le coût d'un projet est un facteur déterminant dans les décisions. C'est ainsi qu'il est important d'apprécier les coûts des projets et interventions afin de s'assurer des possibilités de financement selon l'ampleur du projet et la nécessité d'études préalables pour affiner le projet.

### Critère 2 : Capacité des institutions locales à assurer sa mise en œuvre

Le deuxième critère concerne directement les capacités techniques des acteurs locaux et autres parties prenantes à assumer la mise en œuvre du projet.

Dans le but de garantir le succès du projet, il est important de s'assurer de la capacité technique et organisationnelle des acteurs concernés à exécuter le projet dans les bonnes conditions. Ce facteur est déterminant pour garantir la mise en œuvre du projet et son succès.

### Critère 3 : Durabilité, infrastructure-gouvernance-adaptation au changement climatique

Ce critère concerne le caractère durable des infrastructures conformément aux facteurs environnementaux, climatiques et la gouvernance. Il s'agit de prendre en compte et d'analyser la durabilité des infrastructures vis-à-vis des enjeux climatiques, des facteurs de vulnérabilité et de la capacité de gestion des acteurs publics concernés. Les impacts sociaux et environnementaux seront considérés à cet effet pour mieux apprécier le projet.

### Critère 4 : Echelle et répliquabilité

Par ce critère, il est question d'analyser la répliquabilité du projet dans un autre contexte, selon les secteurs urbains, les arrondissements ou les quartiers. Un accent sera mis sur l'échelle du projet avant de juger sur sa répliquabilité.

### Critère 5 : Risques inhérents au projet (foncier, sociaux, environnementaux, ...)

En dehors de ces critères, l'analyse des risques a permis d'arrêter une liste finale de projets jugés prioritaires par les acteurs locaux

#### Risque institutionnel et politique (capacités des acteurs, et adéquation du montage par rapport au contexte local) :

Conakry est une ville stratégique politiquement à l'échelle nationale. Elle a été le théâtre de plusieurs instabilités politiques. Cela peut constituer une contrainte majeure dans la mise en œuvre du projet. L'ossature institutionnelle du projet peut être un point de vigilance important.

#### Risque technique :

La question est de savoir la technologie proposée dans le projet sera adaptée au contexte et facile à être assimilée par les acteurs locaux. Il est important d'accorder une diligence particulière aux choix des outils, des méthodes de mise en œuvre des projets afin de garantir la pérennisation du projet. Cette attention est nécessaire afin d'éviter tout risque liée aux difficultés liées à la maîtrise des techniques de mise en œuvre des projets.

#### Risques environnementaux & sociaux :

Il s'agit d'étudier les risques environnementaux sociaux aussi bien dans l'optique de prendre en compte les démarches EES de l'AFD que la recherche d'une appropriation sociale favorisant l'acceptation du projet, tout comme la nécessité que le projet réponde à une vision écologiquement durable de manière à ne pas avoir, sur le long terme, des impacts négatifs.

#### Risques financiers (rentabilité financière, soutenabilité économique) :

Il s'agit de prévoir la rentabilité financière du projet, ou tout moins, de consolider un business plan (ou compte d'exploitation)

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

permettant d'envisager le financement des activités ou d'une infrastructure pour une période de 5 ans minimum. Ceci nécessite donc d'évoquer le coût du service, le financement par les usagers, ainsi que les subventions nécessaires en cas d'infrastructure à caractère sociale.

### Risques fiduciaires et réputationnels (passation de marché, conformité des opérations, partenariat) :

Ces risques sont en lien avec les opérations financières au sein du projet : que soit les processus de passation de marché (du plan de passation à la contractualisation) ou encore les opérations comptables entre les partenaires du projet, il convient de balayer l'ensemble de ces points afin de dessiner un cadre opérationnel pour la mise en œuvre du projet. Il s'agira à ce niveau également de définir les conditions de l'implication des partenaires dans le projet en définissant les contributions financières de chacun et les niveaux de valorisation.

### Risques opérationnels (fiabilité des opérateurs, suivi) :

Ces risques opérationnels sont, comme leurs noms l'indiquent, en lien avec les activités opérationnelles du projet. Il s'agit de bien saisir si le dispositif de suivi (moyens humains, part de mobilisation sur le terrain/part de mobilisation au siège), les différents comités mis en place, les procédures de suivi permettent un bon contrôle de l'avancée du projet.

# C. Liste des projets retenus

## 1. Liste des projets par type de ville et d'axe

Conformément aux discussions qui ont eu lieu lors de l'atelier du 9 Décembre 2021 à Conakry, les participants ont considérés comme prioritaires les projets et études correspondantes suivant les axes stratégiques ci-dessous.

### VILLE SURE

Axe 1 : ORIENTER ET MAITRISER LA CROISSANCE DE LA VILLE TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS POUR LES BESOINS SOCIO-URBAINS ET INSTITUTIONNELS

#### Projet 3 :

Projet de construction et de réhabilitation des équipements éducatifs de Conakry

Axe 2 : REALISER LES ESPACES PUBLICS ET LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TOUT EN HARMONISANT LES MODES DE DEPLACEMENTS URBAINS PAR UN SYSTEME GOUVERNANCE EFFICACE

#### Projet 1 :

Projet de construction et de réhabilitation de la voirie urbaine de Conakry

#### Projet 12 :

Projet de construction des latrines publiques à l'échelle de la ville de Conakry

### VILLE SAINE

Axe 3: PROTEGER LES RESSOURCES NATURELLES TOUT EN ASSURANT

UNE GESTION EFFICACE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN

#### Projet 13 :

Projet d'aménagement et de réhabilitation des équipements sanitaires à Conakry

#### Projet 14 :

Projet de structuration et professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome puis définition et mise en œuvre d'un cadre institutionnel, contractuel et financier de la gestion d'un futur système d'assainissement collectif

#### Projet 26 :

Projet d'afforestation de la ville de Conakry

### VILLE OUVERTE

Axe 4: PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE PAR LA DIVERSIFICATION DES FILIERES, LA VALORISATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET LA DEMATERIALISATION DU SERVICE PUBLIC ET LA FISCALITE

#### Projet 31 :

Projet d'aménagement et de valorisation des plages de Conakry

#### Projet 32 :

Tournage d'un film documentaire sur la Ville de Conakry et les Iles de Loos

Axe 5: ASSISTER LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRECONISEES TOUT EN RENFORCANT SES CAPACITES TECHNIQUES

Projet 38 :

Création et mise en place d'un système de transport urbain collectif

## 2. Synthèse des projets sélectionnés

Dans une démarche synthétique et systémique, ce schéma est proposé pour faciliter la compréhension entre la vision globale, les axes de développement et les projets retenus.

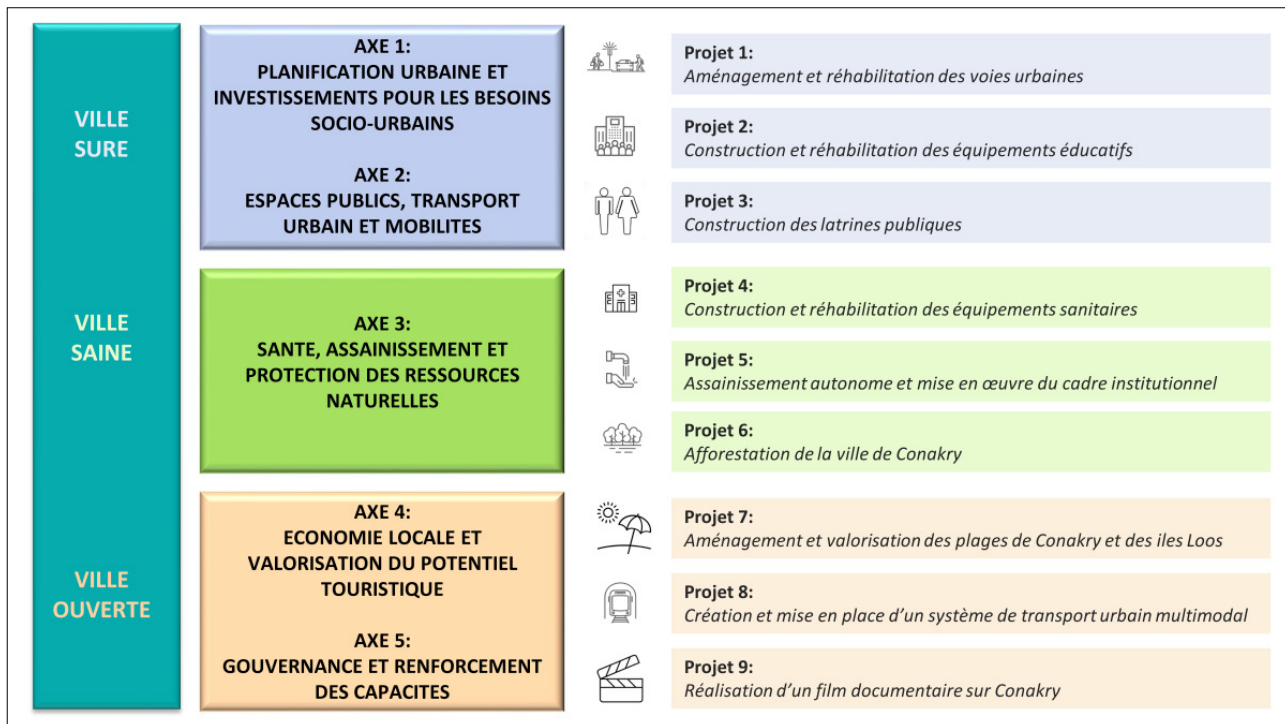


FIGURE 2: SCHEMA DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS



# D. Fiches de projets

## 1. Ville sure

### Fiche projet 1 : équipements éducatifs

VILLE SURE	
AXE 1	ORIENTER ET MAITRISER LA CROISSANCE DE LA VILLE DE CONAKRY TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS POUR LES BESOINS SOCIO-URBAINS ET INSTITUTIONNELS
PROJET 3	PROJET DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES EQUIPEMENTS EDUCATIFS A CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Le projet est un ensemble d'interventions qui intègre les études et des phases d'exécution.	
LOCALISATION	Commune de Kassa: Une école primaire pavillonnaire de 6 classes à Kassa Commune de Matoto : école primaire pavillonnaire de 6 classes à Kissoso et Matoto Kabitaya ; Ratoma : collège R+2 de 12 classes à Hamdallaye I Toutes les écoles sont meublées et clôturées et ont des terrains omnisports	
CARTOGRAPHIE		
OBJECTIF	Offrir des meilleurs cadres éducatifs à toutes les couches sociales de la ville de Conakry. Il s'agit principalement de réaliser des études nécessaires et d'exécuter les travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments scolaires et ouvrages annexes.	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>La ville de Conakry compte 142 écoles primaires publiques. Une partie des infrastructures scolaire ne sont pas en bon état et de ce fait nécessite de la réhabilitation. Dans les communes où il y a un manque en équipement éducatif, il est important de réaliser des construction neuves. Le projet sera mené à l'échelle de la ville de Conakry. Il s'agira de réhabiliter les équipements éducatifs qui sont en mauvais état et de construire de nouvelles infrastructures éducatives selon les besoins estimés. Le projet comprendra les composantes suivantes:</p> <p>Composante 1 : Elaborer un programme de construction de équipements éducatifs. En collaboration avec la municipalité, il faudrait identifier des sites pouvant bénéficier ces infrastructures et établir des études techniques des ouvrages correspondants.</p> <p>Composante 2 : Exécuter les travaux de construction. Après les études techniques, le maître d'ouvrage se chargera de recruter des acteurs de la maîtrise d'œuvre pour exécuter les travaux. Les entreprises réaliseront les projets et les bureaux d'études se chargeront de faire le suivi des travaux et produit des rapport d'avancements des travaux jusqu'à la réception finale.</p> <p>Composante 3 : Organiser des ateliers avec la population et les acteurs locaux en phase études et projets afin de leur doter des capacités d'entretien et de gestion.</p>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bâtiments en dégradation sont complètement réhabilités selon les niveaux de dégradation ;</li> <li>• Les constructions nouvelles sont effectuées conformément aux besoins estimés.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	<p>Etape 1 : Etude de diagnostic des ouvrages et de programmation ;</p> <p>Etape 2 : Etudes techniques ;</p> <p>Etape 3 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ;</p> <p>Etape 4 : Contrats et Travaux ;</p> <p>Etape 5 : Evaluation.</p>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie : il est question de relever un éventuel risque de crise économique ou financière qui pourrait constituer une contrainte au financement du projet.</li> <li>• Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>• Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

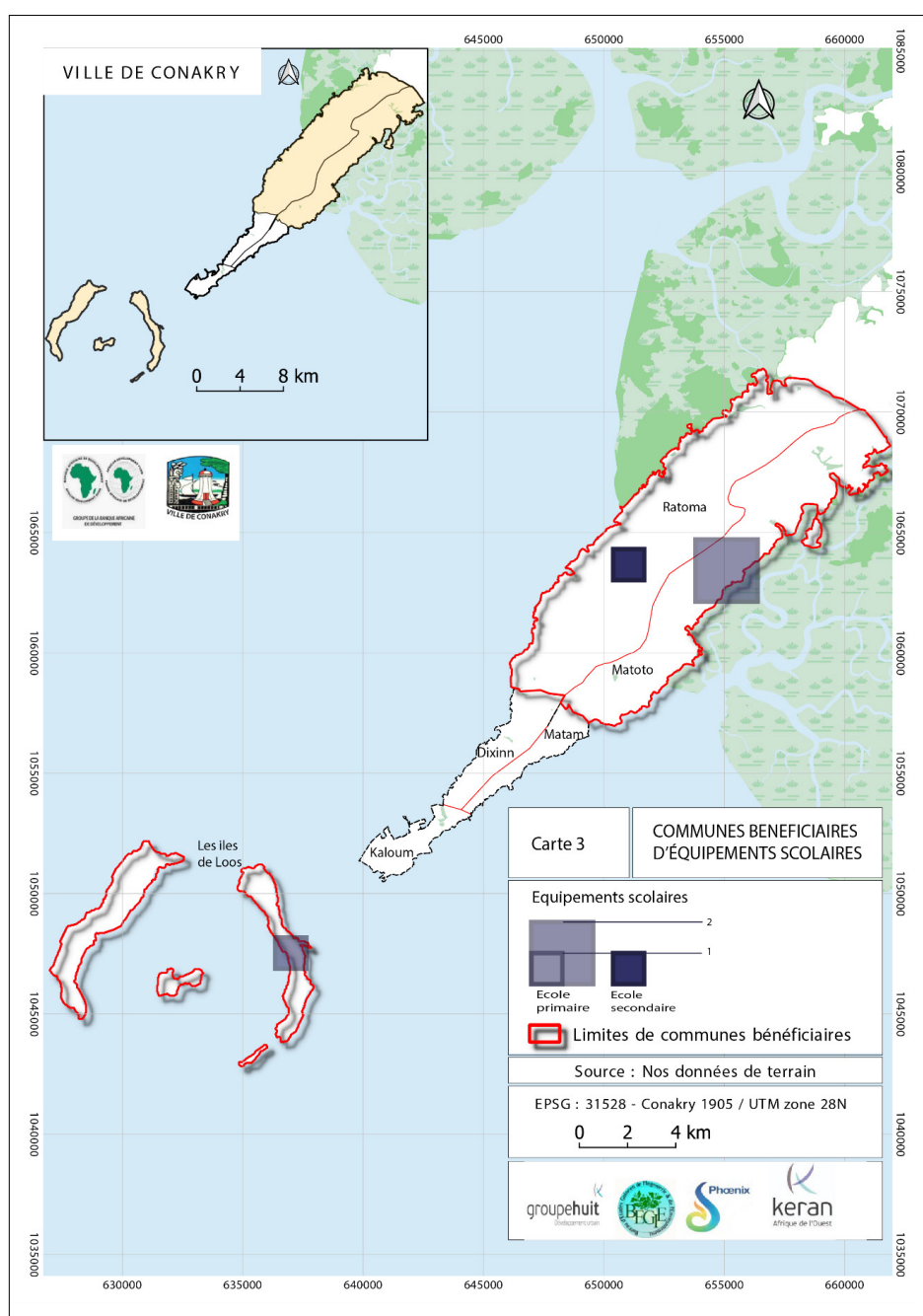
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	Les équipements éducatifs portent des valeurs d'instruction et de cultures. Ainsi, le développement du capital humain génère une masse critique de compétences et d'experts guinéens dans les domaines porteurs du développement. L'amélioration du système éducatif passera par la qualité du cadre de formation. Cette amélioration est nécessaire et contributive pour la santé aux usagers en termes de risques d'exposition aux intempéries et d'écroulement du bâti.	
ARTICULATION AVEC D'AUTRES PROJETS	Sans objet	
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les ménages qui souhaitent avoir accès aux équipements scolaires pour leurs enfants.	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sociologie : sécurité, meilleure accessibilité, développement des activités socioéconomiques;</li> <li>Economie : augmentation des valeurs foncières et d'emplois.</li> </ul>	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de bâtiments et ouvrages annexes réhabilités ;</li> <li>Nombre d'équipements scolaire construits.</li> </ul>	

## INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;</li> <li>Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;</li> <li>Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation;</li> <li>Gouvernorat ;</li> <li>Direction régionale de l'éducation ;</li> <li>Association des Parents et Amis de l'Ecole (APAE) ;</li> <li>Municipalités de Conakry ;</li> <li>Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>ONG et association.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernorat / Ville de Conakry</li> <li>Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ; ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation.</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	<p>OUI</p> <p>La maitrise d'ouvrage déléguée sera assurée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ; le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; le ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation.</p> <p>Ces ministères viendront en appui au Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989), afin de conforter l'exécution du projet.</p>
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	<p>NON</p> <p>Cette disposition ne peut être envisagée du fait que ni le Gouvernorat, ni la ville ne sont jumelés véritablement à une ville d'envergure (aide au développement).</p>
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	<p>OUI</p> <p>La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BID, de la Banque mondiale, de la coopération bilatérale, de l'AFD, de l'UE.</p> <p>Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) sera sollicité au niveau local.</p>
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	<p>OUI</p> <p>Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un appui indispensable dans le montage et la définition des responsabilités. Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.</p>
BENEFICIAIRES DU PROJET	Gouvernorat de Conakry

## COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de diagnostic et de programmation des équipements scolaires à Conakry ;</li> <li>• Etude de réhabilitation des bâtiments scolaires et ouvrages annexes ;</li> <li>• Etudes d'Impact environnemental et Social ; -Etudes Techniques : APS, APD, DCE.</li> </ul>
COUT TOTAL DU PROJET	1 470 000 \$ US
COUT DES ETUDES	100 000 \$ US
COUT DES TRAVAUX	1 300 000 \$ US
IMPREVUS (5%)	70 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, ONG, Coopération décentralisée
AUTRES PARTENAIRES	Associations
DUREE D'EXECUTION	18 mois



CARTE 4: EMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS EDUCATIFS A RENOVER

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

### Fiche projet 2 : voirie urbaine

VILLE SURE	
AXE 1	ORIENTER ET MAITRISER LA CROISSANCE DE LA VILLE DE CONAKRY TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS POUR LES BESOINS SOCIO-URBAINS ET INSTITUTIONNELS
PROJET 1	PROJET DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Ce projet est un ensemble d'interventions urbaines qui intègre les opérations d'aménagement des quartiers et les travaux de construction et de réhabilitation des rues. Il comprendra des phases d'études et des phases d'exécution.	
LOCALISATION	<p><b>Kassa</b> : voirie tertiaire (Cité, voie du Port)</p> <p><b>Kaloum</b> : Corniche Nord Palais du Peuple-Novotel ; voirie secondaire resurfaçage et points à temps quartier Sandervalia, Boulbinet et Manquepas</p> <p><b>Dixinn</b> : resurfaçage axe Pharma Guinée-Bora, rue DI. 015, axe Pharma Guinée Oasis, Axe esplanade Stade-Mosquée de Dixinn, tertiaire Hafia Minière.</p> <p><b>Matam</b> : Route du Niger Carrefour Mafanco à Bonfi Routière, resurfaçage quartiers Coleah, Mafanco, Madina et Carrière.</p> <p><b>Ratoma</b> : tertiaires de Ratoma centre, Hamdallaye I, II et Mosquée, Bambeto et simbaya Gare, Traversée de Thalweg de Démoudoula, demi transversale de Kiroti</p> <p><b>Matoto</b> : bitumage des tertiaires sous le camp Alpha Yaya, tertiaires de Simbaya Gare et de Dabompa</p>	
CARTOGRAPHIE	Cf. en dessous la fiche	
OBJECTIF	Améliorer les infrastructures viaires en mauvais état afin d'assurer une meilleure accessibilité des quartiers et des déplacements sûres. Il s'agit principalement de réaliser des études nécessaires et d'exécuter les travaux de construction et d'entretien des voies urbaines ainsi que le reboisement des axes routiers.	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>A l'échelle de la ville de Conakry, l'état des voies secondaires nécessite une intervention d'entretien sur 55.31 Km selon les estimations. Quant aux voies tertiaires, il n'en existe pratiquement pas du tout. Les évaluations ont permis d'estimer 87.95 Km de voies tertiaires à aménager. Le projet comprendra des composantes suivantes :</p> <p><b>Composante 1</b> : Elaborer les plans d'urbanisme de détails afin de définir les types d'aménagements. En fonction du choix de l'option d'aménagement urbain, les voies seront sélectionnées, étudiées dans le but de faire des propositions techniques détaillées sur leur réhabilitation.</p> <p><b>Composante 2</b> : Réaliser un programme d'investissement pour identifier des rues à construire et à réaménager. C'est un plan d'investissement qui élabore les priorités selon le niveau d'importance des rues, et qui identifie des acteurs et des sources de financement afin de mener les études de la maîtrise d'œuvre et d'exécuter les travaux.</p> <p><b>Composante 3</b> : Organiser des ateliers avec la population et les acteurs locaux en phase d'études et de projets. Cette phase sera focalisée sur la vulgarisation du projet, son appropriation par les acteurs locaux. Cela se passera par des débats publics, des séminaires de renforcement des capacités et de la sensibilisation, y compris la prise en compte de la question du genre.</p>	
RESULTATS ATTENDUS EN TERMES DE QUALITATIFS ET QUANTITATIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plans d'urbanisme de détails sont élaborés et les zones à restructurer sont identifiés ;</li> <li>• Environ 20 Km de rues secondaires sont réhabilités ;</li> <li>• Les rues tertiaires sont créées et aménagées ;</li> <li>• Les habitants confirment le sentiment de sécurité dans leurs quartiers ;</li> <li>• Les habitants ont accès aux équipements publics et aux services publics.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	<p>Etape 1 : Etude de faisabilité ;</p> <p>Etape 2 : Etudes complémentaires (EIES, CGES, PGES, CPR, PAR, ...) ;</p> <p>Etape 3 : Etudes techniques ;</p> <p>Etape 4 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ;</p> <p>Etape 5 : Contrats et Travaux ;</p> <p>Etape 6 : Evaluation.</p>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON

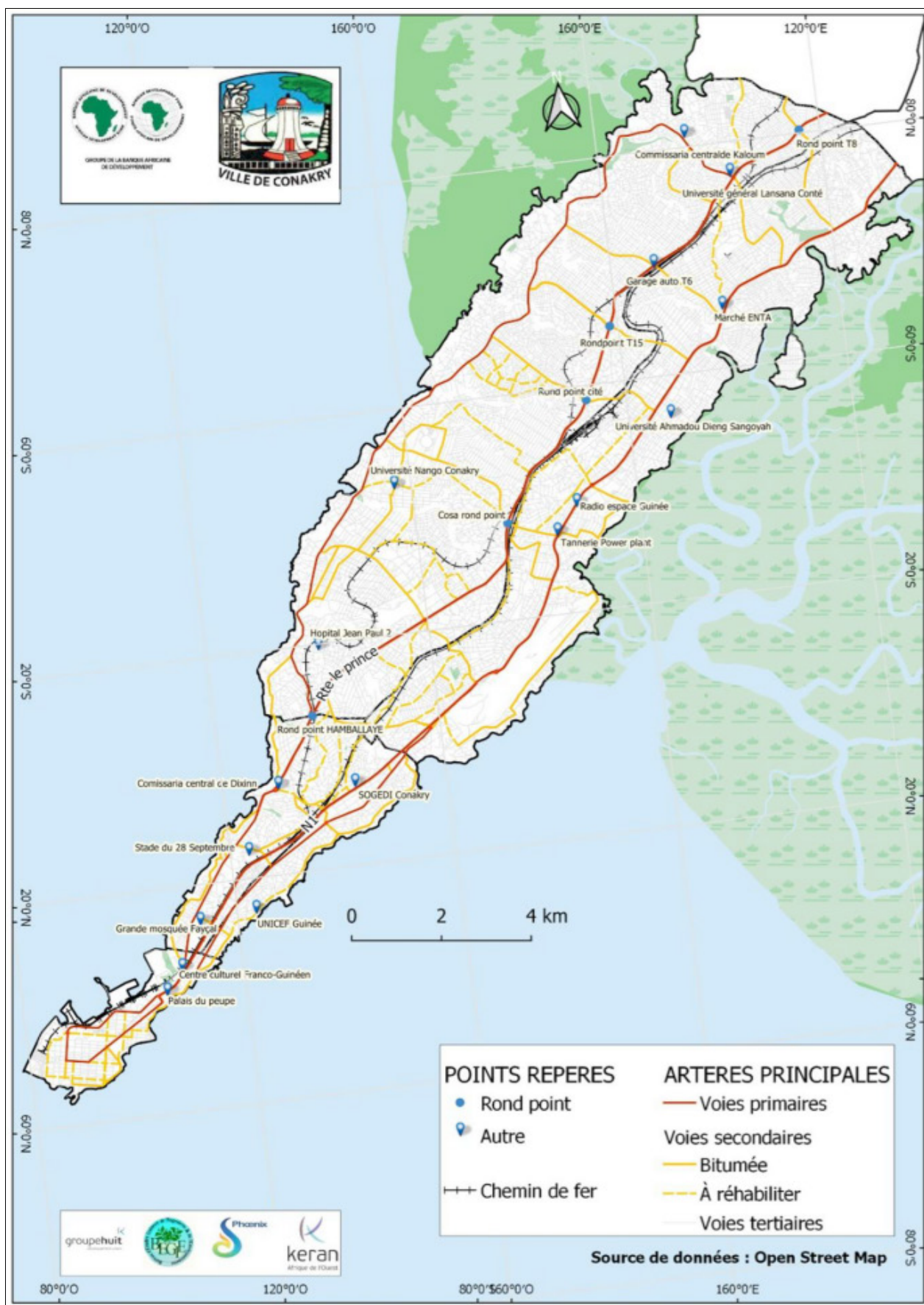
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement : risques liés à la dégradation du milieu biophysique. Il s'agit de la perte des espaces naturels et la biodiversité détruits et perdus au profit du projet. L'exploitation de la voirie et des canaux de drainage est source de divers impacts tant environnementaux que sociaux qui dérivent des infrastructures et de leur usage. Il s'agit des risques d'accident dans le trafic, de dégradation en l'absence d'entretien de la voirie et de pollution en cas de mauvaise utilisation des canaux et/ou en l'absence d'entretien, etc.. Aussi, l'ouverture de nouveaux gîtes pour l'approvisionnement en matériaux de construction au niveau des carrières (sable, latérite, graviers) peut contribuer à la dégradation des écosystèmes. Dans l'ensemble, les risques environnementaux s'articuleront sur le milieu biophysique (Qualité de l'air, qualité des eaux de surface / souterraines, qualité du sol, dégradation couvert végétal) et milieu humain/socio-économiques (Mode de vie et coutume locale, MST/SIDA, sécurité...)</li> <li>• Déplacement de population : Les activités et les ménages impactés par le projet risquent d'être indemnisés ou déguerpis simplement pour une éventuelle réinstallation.</li> <li>• Sociologie : l'aménagement de la voirie provoquerait la hausse des prix du foncier. La spéculation foncière ne favorisera pas l'accessibilité foncière pour les ménages modestes. Sous l'effet de la pression foncière, les ménages concernés risquent de quitter le secteur concerné au profit de la classe moyenne.</li> <li>• Économie : il est question de relever un éventuel risque de crise économique ou financière qui pourrait constituer une contrainte au financement du projet. ;</li> <li>• Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet : érosions, inondations ;</li> <li>• Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion ;</li> </ul>
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	La réalisation de ces infrastructures routières facilitera l'intégration sociale et spatiale des habitants, la mise en ouvre d'actions relatives à la création des activités socio-économiques et à l'accessibilité aux services urbains.
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonie avec l'organisation du système de transport y compris les nouveaux modes de déplacement ;</li> <li>• Facilité pour l'extension des réseaux divers ;</li> <li>• Facilité pour les actions d'assainissement solide et liquide.</li> </ul>
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les populations résidentes et de passage dans leurs déplacements et leurs activités socioéconomiques.
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : La création des voies tertiaires offrira des cadres de sécurité dans les quartiers précaires ;</li> <li>• Sociologie : sécurité, meilleure accessibilité, développement des activités socioéconomiques,</li> <li>• Economie : Création d'emplois et augmentation des valeurs foncières. Les taxes foncières peuvent augmenter et contribuer à la croissance des recettes ;</li> <li>• Environnement : Accès aux quartiers et meilleure collecte des déchets ;</li> <li>• Climat : l'aménagement de la voirie comprendra des ouvrages de canalisation et drainage des eaux de pluies. Cela permettra d'évacuer les eaux des inondations.</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de voies aménagées ;</li> <li>• Kilométrage des voies aménagés ;</li> <li>• Augmentation des valeurs foncières ;</li> <li>• Augmentation du nombre d'activités économiques.</li> </ul>

### INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère des Infrastructures et des Transports ;</li> <li>Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;</li> <li>Ministère de l'Environnement et Développement Durable ;</li> <li>Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;</li> <li>Gouvernorat ;</li> <li>Directions régionales (Urbanisme, aménagement, travaux publics)</li> <li>Municipalités de Conakry ;</li> <li>Partenaires techniques et financiers.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernorat / Ville de Conakry</li> <li>Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère des Infrastructures et des transports ; ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de l'Aménagement du territoire ; ministère de l'Environnement et Développement Durable</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI La nécessité d'une maîtrise d'ouvrage déléguée auprès du Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989) sera de mise pour une exécution correcte du projet.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON La coopération décentralisée peut être activée mais le Gouvernorat/Ville de Conakry n'ont véritablement pas eu de jumelage avec une ville tierce. Seule la commune de Matam à Conakry est jumelée avec la Commune 4 du Mali (République du Mali). Toutefois, des initiatives dans ce sens ont été prises qui n'ont pas encore produit de résultat. C'est dire qu'aucune intervention de la coopération décentralisée ne peut être envisagée.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BAD, de la BID, de la Banque mondiale, de l'UE et de la Coopération bilatérale. Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) sera sollicité au niveau local.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un appui indispensable dans le montage et la définition des responsabilités. Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

### COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de restructuration et de rénovation urbaines ;</li> <li>Etudes d'Impacts environnemental et Social ;</li> <li>Cadre de gestion environnemental social ;</li> <li>Cadre Politique de Réinstallation ;</li> <li>Plan d'Action de Réinstallation ;</li> <li>Plan de Gestion Environnementale et Sociale ;</li> <li>Etudes socioéconomiques</li> <li>Etudes Techniques : APS, APD, DCE -Suivi et contrôle des travaux</li> </ul>
COÛT TOTAL DU PROJET	38 885 000 \$ US (ne prend pas en les coûts de la mise en œuvre des PAR)
COÛT DES ETUDES	3 500 000 \$ US
COÛT DES TRAVAUX	35 000 000 \$ US
IMPREVUS (10%)	385 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, BOAD, BM
AUTRES PARTENAIRES	-
DUREE D'EXECUTION	24 mois



CARTE 5: IDENTIFICATION DES VOIES SECONDAIRES A AMENAGER

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

### Fiche projet 3 : latrines publiques

VILLE SURE	
AXE 2	REALISER LES ESPACES PUBLICS ET LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TOUT EN HARMONISANT LES MODES DE DEPLACEMENTS URBAINS PAR UN SYSTEME GOUVERNANCE EFFICACE
PROJET 12	PROJET DE CONSTRUCTION DE HUIT LATRINES PUBLIQUES A L'ECHELLE DE LA VILLE DE CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Ce projet s'inscrit dans une démarche globale qui consiste à réaliser des latrines publiques selon les besoins qui seront estimés. Il s'agira de réaliser les études et les travaux.	
LOCALISATION	Kaloum : Coronthie (1), Sandervalia (1), Port Boulbinet (1) Dixinn : Hafia (2) Ratoma : hamdallaye (2) Matoto : Matoto marché (1)	
CARTOGRAPHIE	N/A	
OBJECTIF	Améliorer la santé publique par la réalisation des latrines publiques	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Le projet sera réalisé à l'échelle de la ville de Conakry. La mission consistera à réhabiliter les équipements éducatifs qui sont en mauvais état et de construire de nouvelles infrastructures éducatives selon les besoins estimés. Le projet comprendra les composantes suivantes :</p> <p><b>Composante 1 :</b> Elaborer un programme de construction de latrines. En collaboration avec la municipalité, il faudrait identifier des sites pouvant bénéficier ces infrastructures et établir des études techniques des ouvrages correspondants.</p> <p><b>Composante 2 :</b> Exécuter les travaux de construction. Après les études techniques, le maitre d'ouvrage se chargera de recruter des acteurs de la maîtrise d'œuvre pour exécuter les travaux. Les entreprises réaliseront les projets et les bureaux d'études se chargeront de faire le suivi des travaux et produit des rapport d'avancements des travaux jusqu'à la réception finale.</p> <p><b>Composante 3 :</b> Organiser des ateliers avec la population et les acteurs locaux en phase études et projets afin de leur doter des capacités d'entretien et de gestion.</p>	
RESULTATS ATTENDUS	Les latrines publiques sont construites conformément aux besoins estimés	
ETAPES NECESSAIRES	Etape 1 : Programmation et études techniques ; Etape 2 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ; Etape 3 : Contrats et Travaux ; Etape 4 : Suivi - évaluation	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet, notamment en phase travaux ;</li> <li>Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>La ville de Conakry se trouve confrontée à une insuffisance notoire des latrines publiques ;</li> <li>La mise en œuvre du projet améliorera la problématique de latrine publique dans les communes de Conakry, contribuant par voie de conséquence à l'hygiène et santé des populations bénéficiaires.</li> </ul>	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS		
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les ménages qui bénéficieront des latrines publiques.	



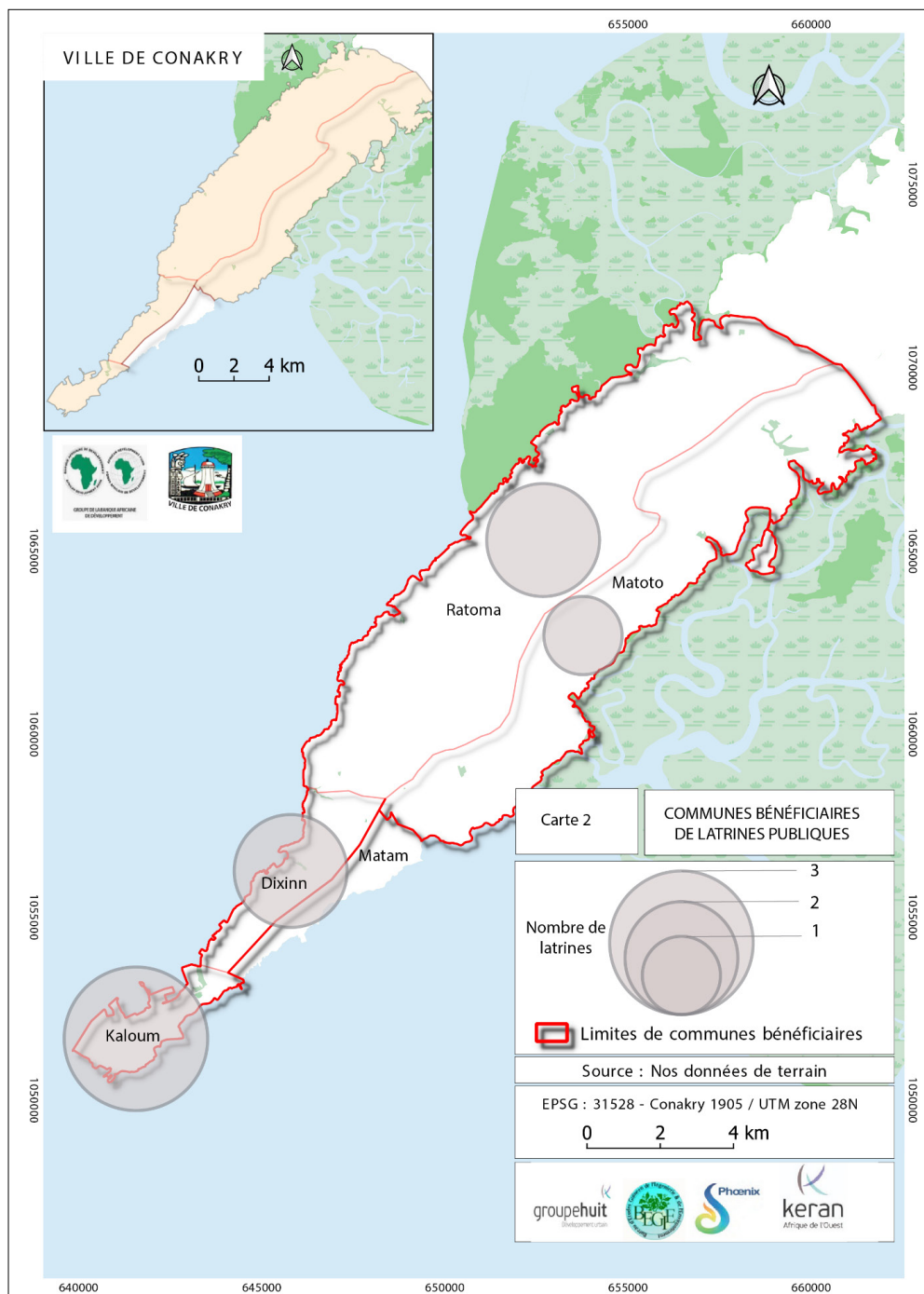
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement : amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement urbain due à la réduction des déjections à l'air libre ;</li> <li>• Santé : réduction du nombre des populations exposées aux maladies bactériennes et parasitaires ;</li> <li>• Sociologie : Changement de comportements ;</li> <li>• Economie : augmentation des valeurs foncières et d'emplois ;</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de latrines publiques construites ;</li> <li>• Réduction du pourcentage des personnes victimes de maladies liées au manque de lieux d'aisance.</li> </ul>

## INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;</li> <li>• Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire ;</li> <li>• Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;</li> <li>• Gouvernorat ;</li> <li>• Direction régionale de l'Education ;</li> <li>• Municipalités de Conakry ;</li> <li>• Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>• ONG et associations.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernorat / Ville de Conakry</li> <li>• Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI En plus des compétences du Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989), le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique assurera la maitrise d'ouvrage afin de renforcer ce domaine technique.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON La coopération décentralisée ne peut être envisagée dans ce domaine du fait qu'il n'existe pas de relation de coopération décentralisée au niveau du Gouvernorat ainsi qu'au niveau de la ville.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BID, de la Banque mondiale, de la coopération bilatérale, de l'AFD. Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) sera sollicité en interne.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un appui indispensable dans le montage et la définition des responsabilités. Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation et programmation des latrines publiques ;</li> <li>• Etudes Techniques : APS, APD, DCE.</li> </ul>
COÛT TOTAL DU PROJET	315 000 \$ US
COÛT DES ETUDES	50 000 \$ US
COÛT DES TRAVAUX	250 000 \$ US
IMPREVUS (10%)	15 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD
AUTRES PARTENAIRES	ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	12 mois



CARTE 6: IDENTIFICATION DES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS DE LATRINES PUBLIQUES

## 2. Ville saine

### Fiche projet 1 : équipements sanitaires

VILLE SAINES	
AXE 3	PROTEGER LES RESSOURCES NATURELLES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION EFFICACE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN
PROJET 13	PROJET D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS SANITAIRES A CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Le projet est un ensemble d'interventions qui intègre les études et des phases d'exécution.	
LOCALISATION	<b>Ratoma</b> : Rénovation du Centre de Santé de Wanidara, Construction d'un Centre de Santé à Bambeto <b>Matoto</b> : Rénovation du CS de Yimbayah II et équipement, Construction et équipement d'un CS à Yimbayah Port et Dar es Salam	
CARTOGRAPHIE	A INSERER	
OBJECTIF	Offrir des meilleures infrastructures de santé à toutes les couches sociales de la ville de Conakry. Il s'agit principalement de réaliser des études nécessaires et d'exécuter les travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments sanitaires et ouvrages annexes.	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>La ville de Conakry compte 23 Centres de santé, 2 dispensaires, 6 Centre Médical et 3 hôpitaux publics. 3 CMS, 19 CS et 3 postes de santé ne sont pas en bon état et nécessite des réhabilitations. Le projet sera mené à l'échelle de la ville de Conakry. Il s'agit de réhabiliter les équipements sanitaires qui sont en mauvais état et de construire de nouvelles infrastructures selon les besoins estimés. Le projet comprendra les composantes suivantes :</p> <p><b>Composante 1</b> : Elaborer un programme de construction de équipements sanitaires. En collaboration avec la municipalité, il faudrait identifier des sites pouvant bénéficier ces infrastructures et établir des études techniques des ouvrages correspondants.</p> <p><b>Composante 2</b> : Exécuter les travaux de construction. Après les études techniques, le maître d'ouvrage se chargera de recruter des acteurs de la maîtrise d'œuvre pour exécuter les travaux. Les entreprises réaliseront les projets et les bureaux d'études se chargeront de faire le suivi des travaux et produit des rapport d'avancements des travaux jusqu'à la réception finale.</p> <p><b>Composante 3</b> : Organiser des ateliers avec la population et les acteurs locaux en phase études et projets afin de leur doter des capacités d'entretien et de gestion.</p>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bâtiments en dégradation sont complètement réhabilités selon les niveaux de dégradation ;</li> <li>• Les constructions nouvelles sont effectuées conformément aux besoins estimés.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	Etape 1 : Etude de diagnostic des ouvrages et de programmation ; Etape 2 : Etudes techniques ; Etape 3 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ; Etape 4 : Contrats et Travaux ; Etape 5 : Evaluation.	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sociologie</b> : spéculation foncière et gentrification ;</li> <li>• <b>Économie</b> : il est question de relever un éventuel risque de crise économique ou financière qui pourrait constituer une contrainte au financement du projet.</li> <li>• <b>Climatique</b> : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>• <b>Politique et institutionnel</b> : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outre le centre hospitalier de Donka en voie de rénovation et quelques centres de santé (cas de la commune de Matoto), dans l'ensemble, la nécessité de réhabiliter les équipements sanitaires à Conakry ville est une nécessité ;</li> <li>• Dans la quasi-totalité, les communes de Matoto, Ratoma, Dixinn, Kassa ... sont confrontées à un manque notable d'infrastructure sanitaire public.</li> </ul>	

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

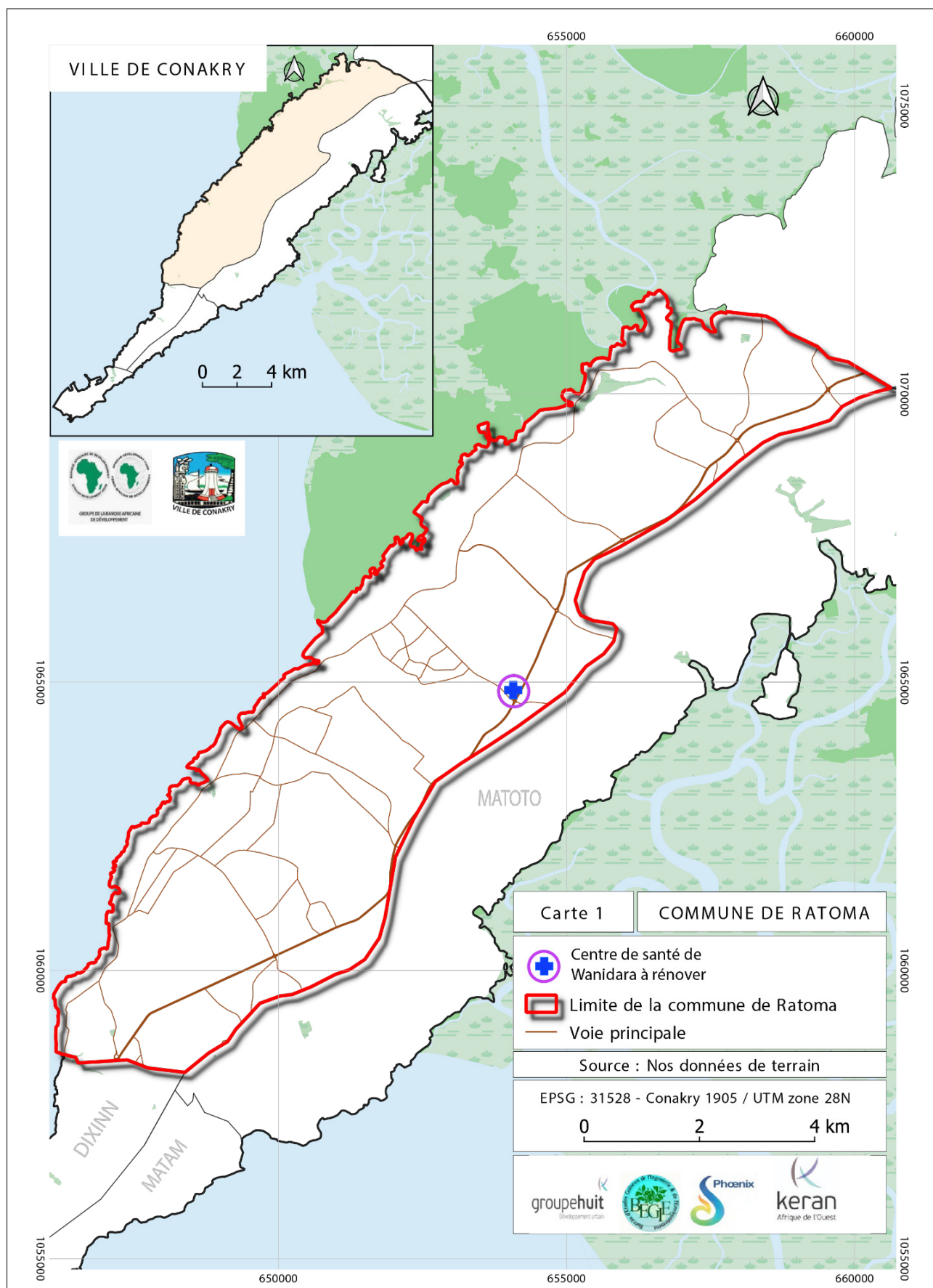
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les ménages qui souhaitent avoir accès aux équipements sanitaires.
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociologie : amélioration du taux sanitaire ;</li> <li>• Economie : Bien être des habitant pour la réalisation des activités professionnelles et économiques.</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments et ouvrages annexes réhabilités ;</li> <li>• Nombre d'équipements sanitaires construits.</li> </ul>

## INSTITUTIONNALISATION

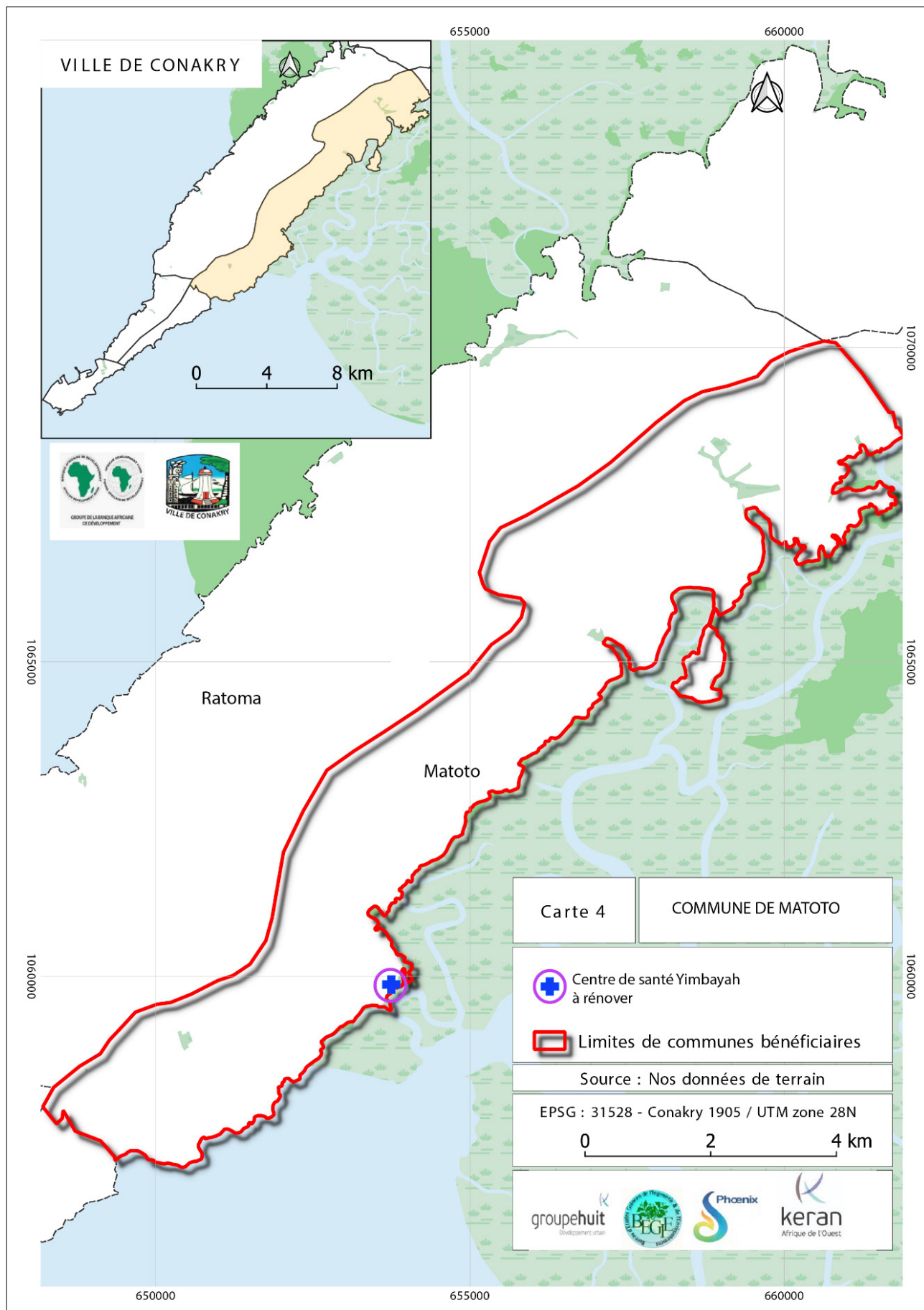
ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique ;</li> <li>• Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;</li> <li>• Gouvernorat ;</li> <li>• Direction régionale de la Santé ;</li> <li>• Municipalités de Conakry ;</li> <li>• Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>• ONG et associations ;</li> <li>• Coopération bilatérale.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernorat / Ville de Conakry</li> <li>• Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ; ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI Le Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989), seront assisté par le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire pour assurer la maitrise d'ouvrage délégué.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON Absence de coopération décentralisée du Gouvernorat/Ville de Conakry et une municipalité autre.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BID, de la Banque mondiale, de la coopération bilatérale, de l'AFD, de l'UE.  Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) sera sollicité au niveau local.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un appui indispensable dans le montage et la définition des responsabilités.  Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

## COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de diagnostic et de programmation des équipements sanitaires à Conakry ;</li> <li>• Etude de réhabilitation des équipements sanitaires ;</li> <li>• Etudes d'Impact environnemental et Social ;</li> <li>• Etudes Techniques : APS, APD, DCE</li> </ul>
COUT TOTAL DU PROJET	1 365 000 \$ US
COUT DES ETUDES	100 000 \$ US
COUT DES TRAVAUX	1 200 000 \$ US
IMPREVUS (10%)	65 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD
AUTRES PARTENAIRES	ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	18 mois



CARTE 7: LOCALISATION DU CENTRE DE SANTE DE WANDARA A RENOVER



CARTE 8: LOCALISATION DU CENTRE DE SANTE DE YIMBAYA A RENOVER

## Fiche projet 2 : structuration et professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome

VILLE SAINES	
AXE 3	PROTEGER LES RESSOURCES NATURELLES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION EFFICACE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN
PROJET 14	PROJET DE STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION D'UNE FILIERE D'ASSAINISSEMENT AUTONOME PUIS DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE INSTITUTIONNEL, CONTRACTUEL ET FINANCER DE LA GESTION D'UN FUTUR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Le projet est constitué de deux composantes :</p> <p>Composante 1 : Structurer et professionnaliser une filière complète d'assainissement autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des normes de construction des équipements d'assainissement autonome et les modalités de mise aux normes des installations existantes et de contrôle de leur respect ;</li> <li>• Professionnaliser l'activité de vidange des fosses septiques par le renforcement des capacités, l'appui aux vidangeurs et la mise en place d'un système d'agrément ;</li> <li>• Etablir les modalités de gestion des stations de traitement des boues de vidanges et les mécanismes de recouvrement des coûts.</li> </ul> <p>Composante 2 : Définir et mettre en œuvre le cadre de gestion d'un système d'assainissement collectif viable et durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier le cadre institutionnel de gestion du système d'assainissement collectif et la répartition des rôles des acteurs</li> <li>• Identifier les besoins de renforcement de capacité ;</li> <li>• Définir les modalités de gestion du système d'assainissement collectif et le cadre contractuel à mettre en œuvre ;</li> <li>• Définir les mécanismes de recouvrement des coûts et de tarification des services.</li> </ul>
LOCALISATION	<p>Composante 1 : Ensemble du Grand Conakry</p> <p>Composante 2 : Zone couverte par le système d'assainissement collectif (Communes de Kaloum, Dixinn et Matam)</p>
CARTOGRAPHIE	Cf. carte insérée en dessous de la fiche
OBJECTIF	<p><b>Objectif général : améliorer la gestion de l'assainissement des eaux usées</b></p> <p>Objectifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer et professionnaliser une filière d'assainissement autonome ;</li> <li>• Définir et mettre en œuvre les modalités institutionnelles, contractuelles et financières permettant d'une gestion viable et durable d'un système d'assainissement collectif ou semi-collectif</li> </ul>
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Seul le centre de la ville de Conakry (Communes de Kaloum et, partiellement, de Dixinn et Matam) est couvert par un système d'assainissement collectif. Il est constitué de 6500 branchements, 100 km de réseau d'égouts, 5 stations de relevage et une station d'épuration par lagunage. Mis en service en 2006, le système n'est plus opérationnel depuis 2012 en raison de difficultés d'entretien et de maintenance dues à une mauvaise gestion. La presque totalité des eaux usées sont aujourd'hui rejetées dans les cours des concessions, les rues, les caniveaux et dans des puisards très rudimentaires et, ainsi, se retrouvent dans le milieu naturel sans aucun traitement, favorisant ainsi la pollution du sol, des puits, des eaux de surface, etc.</p>

DESCRIPTION DU PROJET	<p>La réhabilitation du système d'assainissement collectif est en cours avec l'appui de la Banque Islamique de Développement.</p> <p>Cependant, les questions relatives à l'exploitation du système d'assainissement collectif et au recouvrement des coûts ne sont pas résolues. Par ailleurs, compte tenu de son extension limitée, l'assainissement autonome restera la règle pour une grande partie de la population de la ville et cette activité doit être professionnalisée et encadrée.</p> <p>Le projet vise donc à compléter les projets en cours dans le secteur de l'assainissement des eaux usées en (i) structurant et professionnalisant la filière d'assainissement autonome et (ii) définissant les modalités institutionnelles, contractuelles et financière d'une gestion viable et durable du service d'assainissement collectif.</p> <p>Composante 1 : Structurer et professionnaliser une filière complète d'assainissement autonome</p> <p>Sous-composante 1.1 : Etude de structuration et de professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux technique, socio-économique, institutionnel, contractuel et financier de la gestion de l'assainissement autonome</li> <li>• Définition des normes de construction des équipements d'assainissement autonome</li> <li>• Définition des modalités de mise aux normes des installations existantes, d'agrément des constructeurs et installateurs et de contrôle de leur respect</li> <li>• Définition des « bonnes pratiques » et d'un cahier des charges pour l'activité de vidanges des fosses septiques</li> <li>• Programme de renforcement de capacités et de professionnalisation des acteurs de l'activité de vidange des fosses septiques</li> <li>• Définition d'un mécanisme d'agrément et de certification de l'activité de vidanges de fosses septiques et des moyens de contrôle</li> <li>• Définition des modalités de gestion des stations de traitement des boues de vidanges, des mécanismes de recouvrement des coûts et des processus de mise en œuvre.</li> <li>• Programme de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs de la filière</li> </ul> <p>Sous-composante 1.2 : Assistance technique pour la mise en œuvre du programme de structuration et de professionnalisation de la filière d'assainissement autonome</p> <p>Composante 2 : Définir et mettre en œuvre le cadre de gestion d'un futur système d'assainissement collectif viable et durable</p> <p>Sous-composante 2.1 : Etude de définition d'un cadre de gestion d'un futur système d'assainissement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux technique, socio-économique, institutionnel, contractuel et financier de la gestion de l'assainissement collectif</li> <li>• Evaluation des coûts d'exploitation et de maintenance de chaque segment du service d'assainissement collectif</li> <li>• Définition des mécanismes de tarification du service et de recouvrement des coûts du service</li> <li>• Définition des modalités contractuelles de gestion du service, des objectifs de performance associés, des modalités de rémunération, du rôle des acteurs</li> <li>• Etablissement des textes réglementaires et contractuels nécessaires à une gestion viable et durable du service.</li> <li>• Renforcement des capacités des acteurs</li> </ul> <p>Sous-composante 2.2 : Mise en œuvre du programme de renforcement de capacités et des modalités contractuelles de gestion définies</p>
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les équipements, installations et ouvrages d'assainissement autonomes sont mis aux normes et exploités dans le respect de bonnes pratiques par des acteurs professionnels</li> <li>• Les équipements, installations et ouvrages d'assainissement collectifs sont exploités et maintenus de manière viable et durable par des acteurs professionnels permettant d'assurer leur pérennité et de fournir un service de qualité à la population et aux entreprises raccordées.</li> <li>• La qualité de vie et la salubrité de la ville est améliorée et la pollution limitée.</li> </ul>
ETAPES NECESSAIRES	<p>Composante 1 : Structurer et professionnaliser une filière complète d'assainissement autonome</p> <p>Etape 1 : Etude de structuration et de professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome</p> <p>Etape 2 : Assistance technique pour la mise en œuvre du programme de structuration et de professionnalisation de la filière d'assainissement autonome</p> <p>Composante 2 : Définir un cadre de gestion d'un système d'assainissement collectif viable et durable</p> <p>Etape 1 : Etude de définition d'un cadre de gestion d'un système d'assainissement collectif viable et durable</p> <p>Etape 2 : Assistance technique pour la mise en œuvre du cadre de gestion du système d'assainissement collectif</p>



MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché : concurrence des acteurs informels (non agréés) de l'assainissement autonome non respectueux des normes et des bonnes pratiques</li> <li>• Sociologique : manque d'adhésion de la population pour la mise aux normes des équipements d'assainissement autonomes</li> <li>• Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>• Politique et institutionnel : manque de volonté politique pour clarifier les responsabilités, encadrer la fourniture du service et garantir le respect des engagements contractuels</li> <li>• Financier : tarification des services insuffisante pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance du service ;</li> <li>• Economique : tarification du service supérieure à la capacité/volonté à payer des bénéficiaires</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du cadre de vie et de la qualité environnementale de la ville</li> <li>• Lutte contre la pollution</li> </ul>	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de planification urbaine et d'aménagement des quartiers précaires</li> <li>• Etudes et travaux de réhabilitation et extension du système d'assainissement des eaux usées</li> </ul>	
VISIBILITE ET LISIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La salubrité générale de la ville sera améliorée et la population constatera une amélioration de sa qualité de vie.</li> </ul>	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement : amélioration de la salubrité et limitation de la pollution</li> <li>• Sociologie : amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population</li> <li>• Infrastructures : meilleur entretien et maintenance des infrastructures et amélioration de leur durabilité.</li> <li>• Economie : développement d'activités liés à la gestion de l'assainissement ; augmentation de la valeur des biens fonciers et immobiliers dans les zones assainies</li> </ul>	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de raccordements au système d'assainissement collectif</li> <li>• Volume d'eaux usées épurées dans les stations d'épurations</li> <li>• Nombre d'équipements d'assainissement autonome mis aux normes</li> <li>• Volumes de boues de vidange traitées dans les stations de traitement de boues de vidanges.</li> </ul>	

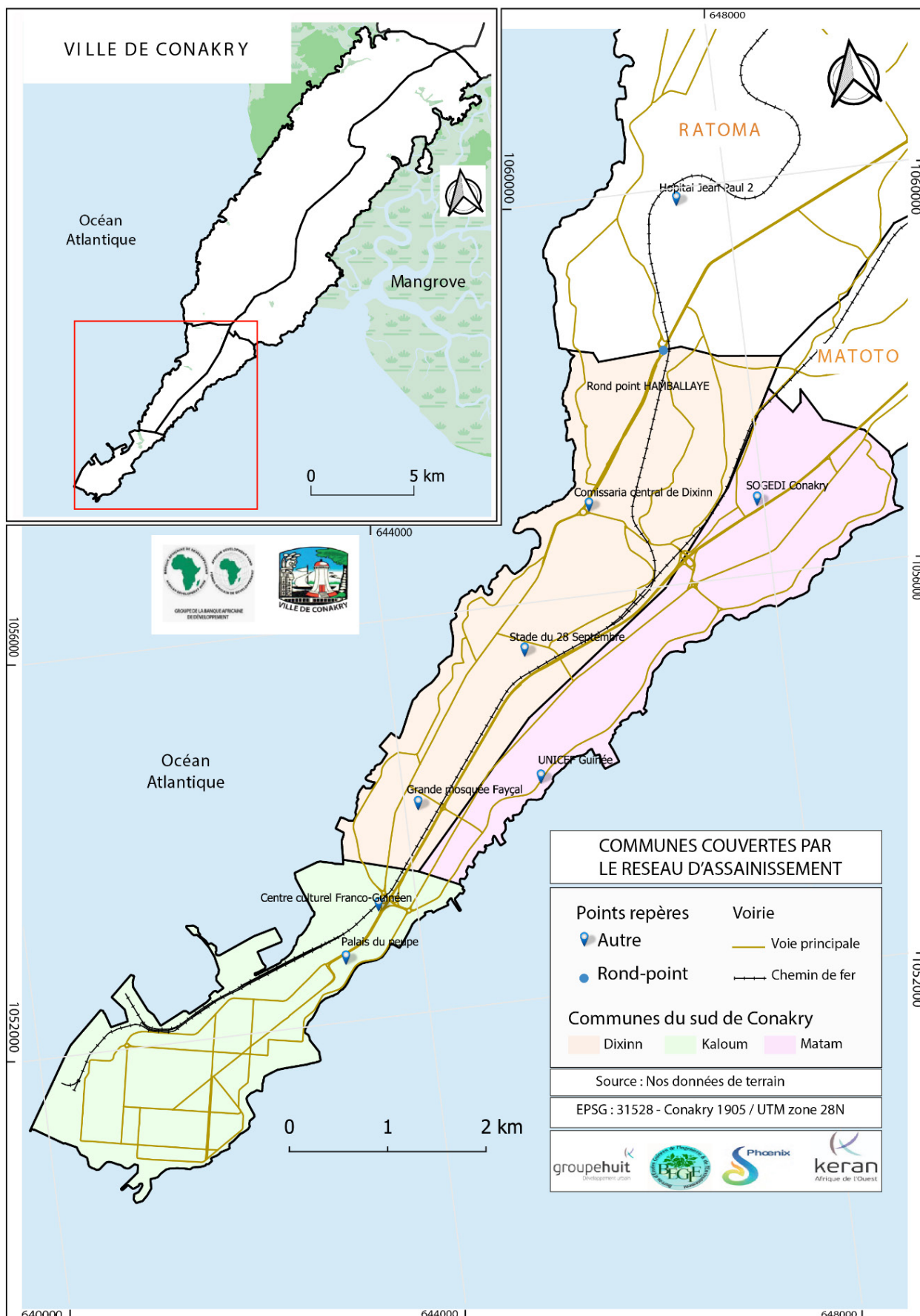
## Chapitre 4: Projets et fiches projets

### CADRE INSTITUTIONNEL

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement ;</li> <li>Ministère des travaux publics ;</li> <li>Gouvernorat ;</li> <li>Direction régionale de l'assainissement urbain ; ;</li> <li>Municipalités de Conakry ;</li> <li>Partenaires financiers ;</li> <li>ONG et associations ;</li> <li>Acteurs privés du secteur de l'assainissement</li> <li>Ménages</li> </ul>	
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernorat de la ville de Conakry</li> </ul>	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI	NON
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI	NON
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	NON
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	NON
BENEFICIAIRES DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalités de Conakry</li> </ul>	

### COÛTS

ETUDES A REALISER	<p>Composante 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de structuration et de professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome</li> <li>Assistance technique pour la mise en œuvre du programme de structuration et de professionnalisation de la filière d'assainissement autonome</li> </ul> <p>Composante 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de définition d'un cadre de gestion d'un futur système d'assainissement collectif viable et durable</li> <li>Assistance technique pour la mise en œuvre du cadre de gestion du système d'assainissement collectif</li> </ul>
COUT TOTAL	3 360 000 \$ US
COUT DES ETUDES	300 000 \$ US
COUT ASSISTANCE TECHNIQUE	2 900 000 \$ US
IMPREVUS	160 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, BM
AUTRES PARTENAIRES	Coopération décentralisée, ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	<p>Sous composante 1.1 : 6 mois</p> <p>Sous composante 1.2 : 12 mois</p> <p>Sous composante 2.1 : 8 mois</p> <p>Sous-composante 2.2 : 12 mois</p> <p>Total : 20 mois (composantes 1 et 2 réalisées en parallèle)</p>



CARTE 9: PERIMETRE COUVERT PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

### Fiche projet 3 : afforestation de la ville de Conakry

VILLE SAINE	
AXE 3	PROTEGER LES RESSOURCES NATURELLES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION EFFICACE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN
PROJET 26	PROJET D'AFFORESTATION DE LA VILLE DE CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Ce projet concerne le reboisement, la restauration des mangroves et les plantations d'arbres le long des artères de Conakry.	
LOCALISATION	<p><b>Kaloum</b> : Plantation arbres d'alignement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Route du Niger (commissariat central- Palais du Peuple) 2, 13 km</li> <li>• Rond-point du port- Camp Samory 1,2 km</li> <li>• Avenue de la république 1,45 km</li> <li>• Bvd du Commerce 1 km</li> <li>• Corniche Sud 3,5 km</li> <li>• Rue KA.088 encadrant la plateforme du CF 650 m</li> </ul> <p><b>Dixinn</b> : Plantation arbres d'alignement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Route de Donka (Camayenne- pont de Belle-vue) 3km 870 Reforestation</li> <li>• Restauration mangrove minière lavage</li> </ul> <p><b>Ratoma</b> : Reforestation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forêt du kakimbo de l'océan à la T2 (52ha)</li> <li>• Thalweg de Démoudoula (14,12 ha)</li> <li>• Mangrove 2eme pont de Nongo (1ha)</li> <li>• Forêt galerie des deux branches de Kiroti (11 ha)</li> <li>• Forêt galerie yattaya Fossidè (12 ha)</li> <li>• Rives du lac Sonfonia (6,68ha)</li> <li>• Mangrove de Keitaya (110ha)</li> </ul>	
CARTOGRAPHIE	Cf. carte insérée en dessous de la fiche	
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des études d'évaluation permettant d'analyser l'importance des espaces verts (forêts, mangroves et plantes) ;</li> <li>• Conscientiser la population et les forces vives locales sur la préservation des espaces naturels ;</li> <li>• Reboiser les espaces naturels, restaurer les mangroves et planter des arbres.</li> </ul>	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>A ce jour la couverture végétale de la ville de Conakry a diminué de 60% (passant de 29,5 Km<sup>2</sup> en 1990 à 12 Km<sup>2</sup> en 2018). De même les surfaces des forêts classées ont fortement diminué de 93.6% (Surface initiale 787 Ha et surface actuelle 50.30%). Cette situation démontre une véritable crise environnementale. En plus, les rues de Conakry ne sont pas suffisamment végétalisées. Les voies primaires (37 km) et secondaires (55.311 Km) nécessitent des aménagements paysagers.</p> <p>Le projet se veut urgent en termes d'interventions. Les composantes s'articulent autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation des études de planification et d'aménagement des espaces naturels ;</li> <li>• La réalisation des études techniques pour reboisement, les aménagements paysagers et la restauration des mangroves ;</li> <li>• La mise en œuvre.</li> </ul>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les forêts sacrées sont complètement reboisées avec un système de gestion durable ;</li> <li>• Les mangroves sont entièrement restaurées avec des dispositions d'entretien et de gestion durables ;</li> <li>• Les espaces publics sont aménagés et valorisés au profit des habitants tout en intégrant des systèmes de gestion durable.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	<p>Etape 1 : Etude de planification, d'aménagement, de restauration et de reboisement ;</p> <p>Etape 2 : Etudes techniques et études complémentaires ;</p> <p>Etape 3 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ;</p> <p>Etape 4 : Contrats et Travaux ;</p> <p>Etape 5 : Evaluation.</p>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Climatique</b> : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>• <b>Politique et institutionnel</b> : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON

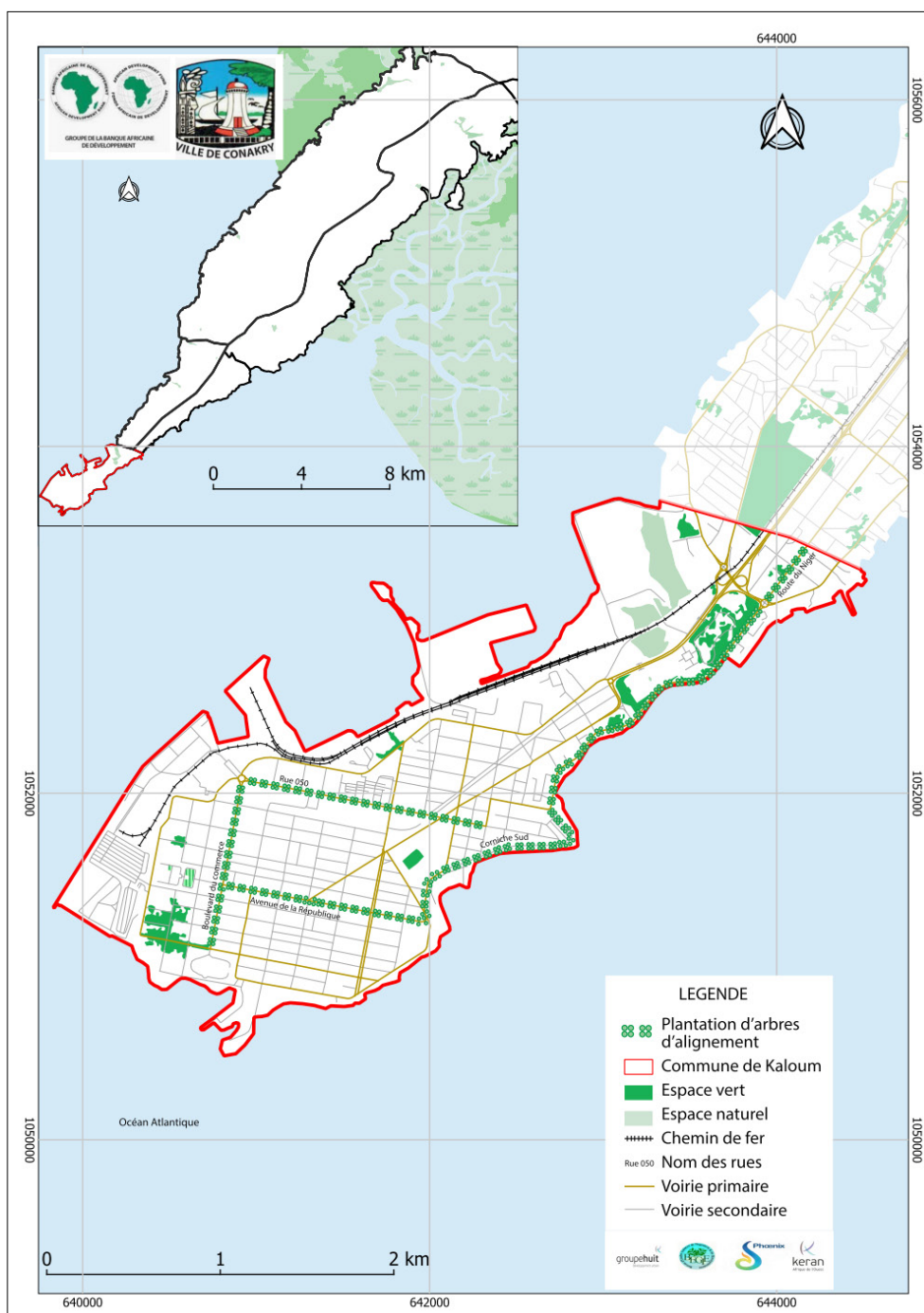
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préservation et valorisation de la nature en ville ;</li> <li>Protection des ménages et des activités contre les risques d'inondations.</li> </ul>	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Ce projet être réalisé de pair avec les études de planification urbaine et d'aménagement des espaces urbains de Conakry.	
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les ménages qui fréquenteront les espaces publics et parcs urbains.	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Environnement</b> : amélioration de la qualité de vie, préservation de la couverture végétale, réduction des pollutions.</li> <li><b>Sociologie</b> : sécurité de la population contre les inondations ;</li> <li><b>Economie</b> : Protection des activités contre les risques de destruction de biens par les inondations.</li> </ul>	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprise écologique des espaces naturels ;</li> <li>Nombre d'espaces naturels.</li> </ul>	

## INSTITUTIONNALISATION

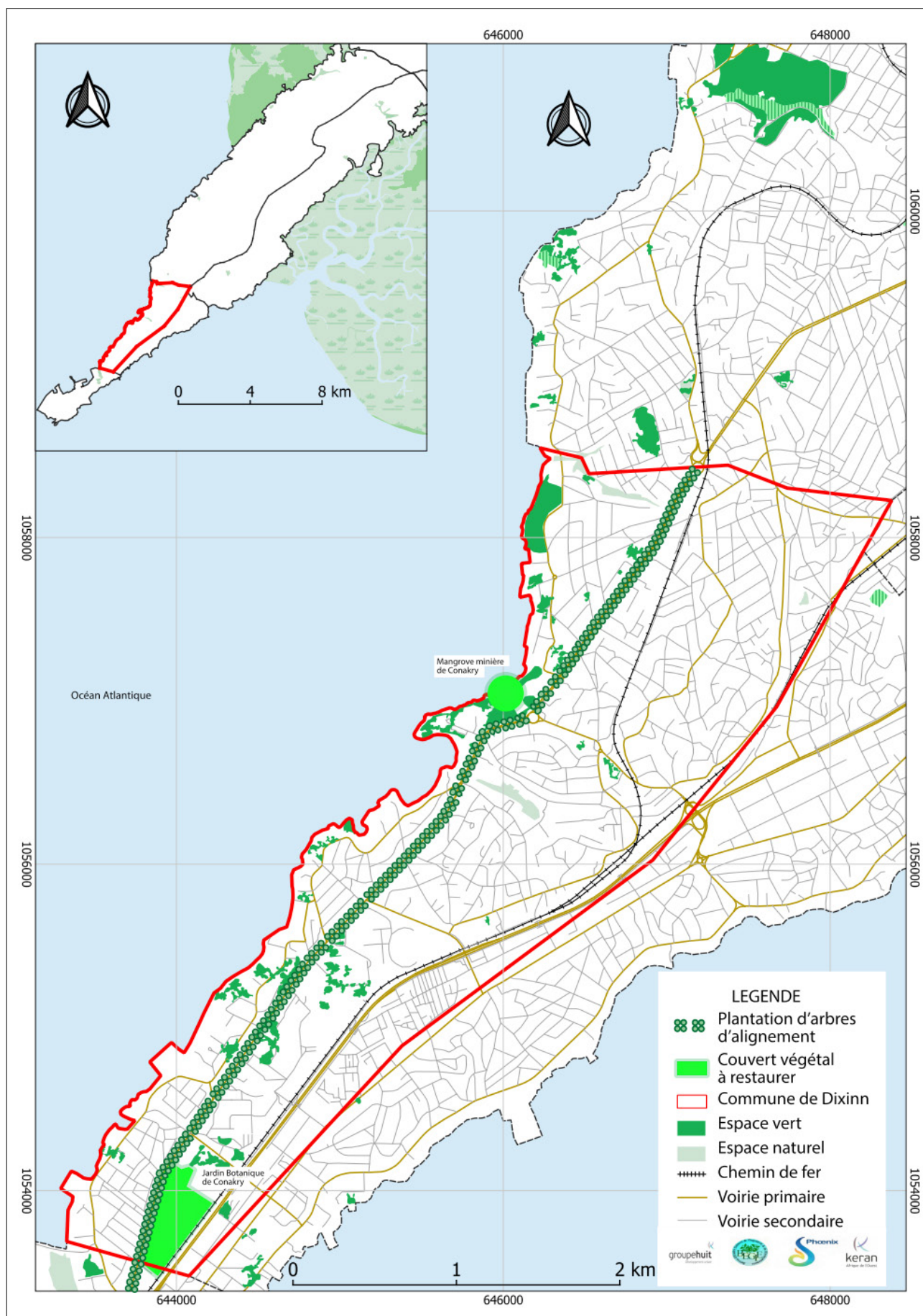
ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable;</li> <li>Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire ;</li> <li>Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;</li> <li>Gouvernorat ;</li> <li>Direction régionale de l'environnement ;</li> <li>Municipalités de Conakry ;</li> <li>Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>ONG et association.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernorat / ville de Conakry</li> <li>Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	<p>OUI</p> <p>Le Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989) seront appuyé par une maîtrise d'ouvrage du ministère de l'environnement et du Développement Durable ainsi que le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire pour qualifier l'exécution du projet.</p>
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	<p>NON</p> <p>Absence de coopération décentralisée.</p>
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	<p>OUI</p> <p>La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BID, de la Banque mondiale, de la coopération bilatérale, de l'AFD, l'UE. Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) et le Fonds forestier du ministère de l'Environnement seront sollicités au niveau local.</p>
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	<p>OUI</p> <p>Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un grand appui dans le montage et la définition des responsabilités.</p> <p>Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.</p>
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

### COÛTS

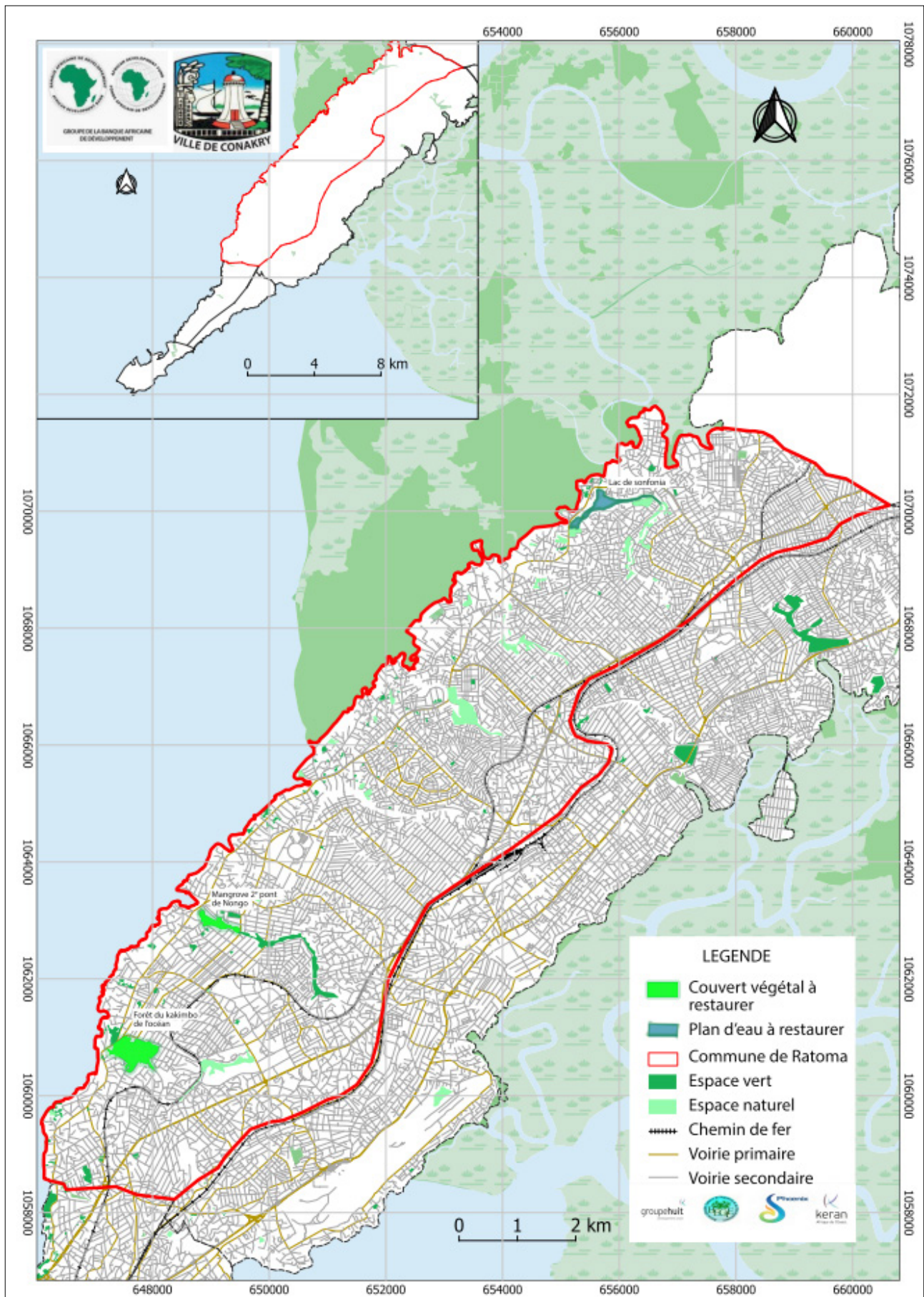
ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de planification, d'aménagement, de restauration et de reboisement ;</li> <li>• Etudes Techniques : APS, APD, DCE</li> <li>• Etudes complémentaires (CPR, CGES)</li> </ul>
COÛT GLOBAL	1 500 000 \$ US (ne prend pas en les coûts de la mise en œuvre des PAR)
COÛT DES ETUDES	50 000 \$ US
COÛT DU PROJET	1 370 000 \$ US
IMPREVUS	80 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)
AUTRES PARTENAIRES	ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	12 mois



CARTE 10: IDENTIFICATION DES RUES A VAGATALISER ET DES MANGROVES A RESTAURER - KALOUM



CARTE 11: IDENTIFICATION DES RUES A VEGETALISER ET DES MANGROVES A RESTAURER - DIXINN



CARTE 12: IDENTIFICATION DES MANGROVES ET COUVERTURES VEGETALES A RESTAURER



### 3. Ville ouverte

#### Fiche projet 1 : Valorisation des côtes de Conakry

VILLE OUVERTE	
AXE 4	PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE PAR LA DIVERSIFICATION DES FILIERES, LA VALORISATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET LA DEMATERIALISATION DU SERVICE PUBLIC ET LA FISCALITE
PROJET 31	PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES PLAGES DE CONAKRY

#### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Le projet sera composé des phases d'études et de réalisation intégrant une approche holistique sur le tourisme et le renforcement des infrastructures urbaines sur la façade maritime de la Conakry.	
LOCALISATION	Communes/Quartiers	
CARTOGRAPHIE	Cf. carte insérée en dessous de la fiche	
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversifier l'économie locale en développant le tourisme ;</li> <li>Aménager et valoriser les côtes de Conakry ;</li> <li>Réaliser les aménagements écotouristiques pour créer de l'attractivité</li> </ul>	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>A ce jour, sur les côtes de la ville de Conakry, sont jonchés les déchets solides créant un paysage urbain insalubre. D'abord, il y a urgence d'intervention pour protéger les ressources maritimes. Ensuite la ville dispose des atouts locaux pour valoriser le tourisme et notamment la côte et les îles de Loos. Ce projet est un ensemble d'intervention permettant le développement du tourisme en vue de diversifier l'économie locale et réduire les pollutions maritimes liées aux déchets solides et liquides. Il s'agira principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des études d'aménagement urbain et touristiques ;</li> <li>Réaliser des études environnementales et sociales ;</li> <li>Réaliser des études techniques ;</li> <li>Exécuter les travaux d'aménagement.</li> </ul>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les espaces de loisirs et de détente sont réalisés sur les côtes de la ville de Conakry ;</li> <li>Les berges sont réalisées pour protéger la ville contre l'avancement du trait de côte ;</li> <li>Les côtes de la ville de Conakry sont propres et attractives à travers les activités écotouristiques.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	<p>Etape 1 : Etude de vulnérabilité et d'aménagement écotouristique ;            Etape 2 : Etudes techniques ;            Etape 3 : Recrutement des consultants techniques et des entreprises ;            Etape 4 : Contrats et Travaux ;            Etape 5 : Suivi et évaluation.</p>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement : impacts négatifs des travaux et des activités humaines (production des déchets et pollution maritime dues aux activités du tourisme) ;</li> <li>Sociologie : Déplacement des populations sur les emprises de la partie côtière ;</li> <li>Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection et valorisation des côtes de la ville de Conakry et des îles Loos ;</li> <li>Protection des ménages et des activités contre les risques d'inondations.</li> </ul>	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Ce projet être réalisé de pair avec les études de planification urbaine et d'aménagement des espaces urbains de Conakry.	

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

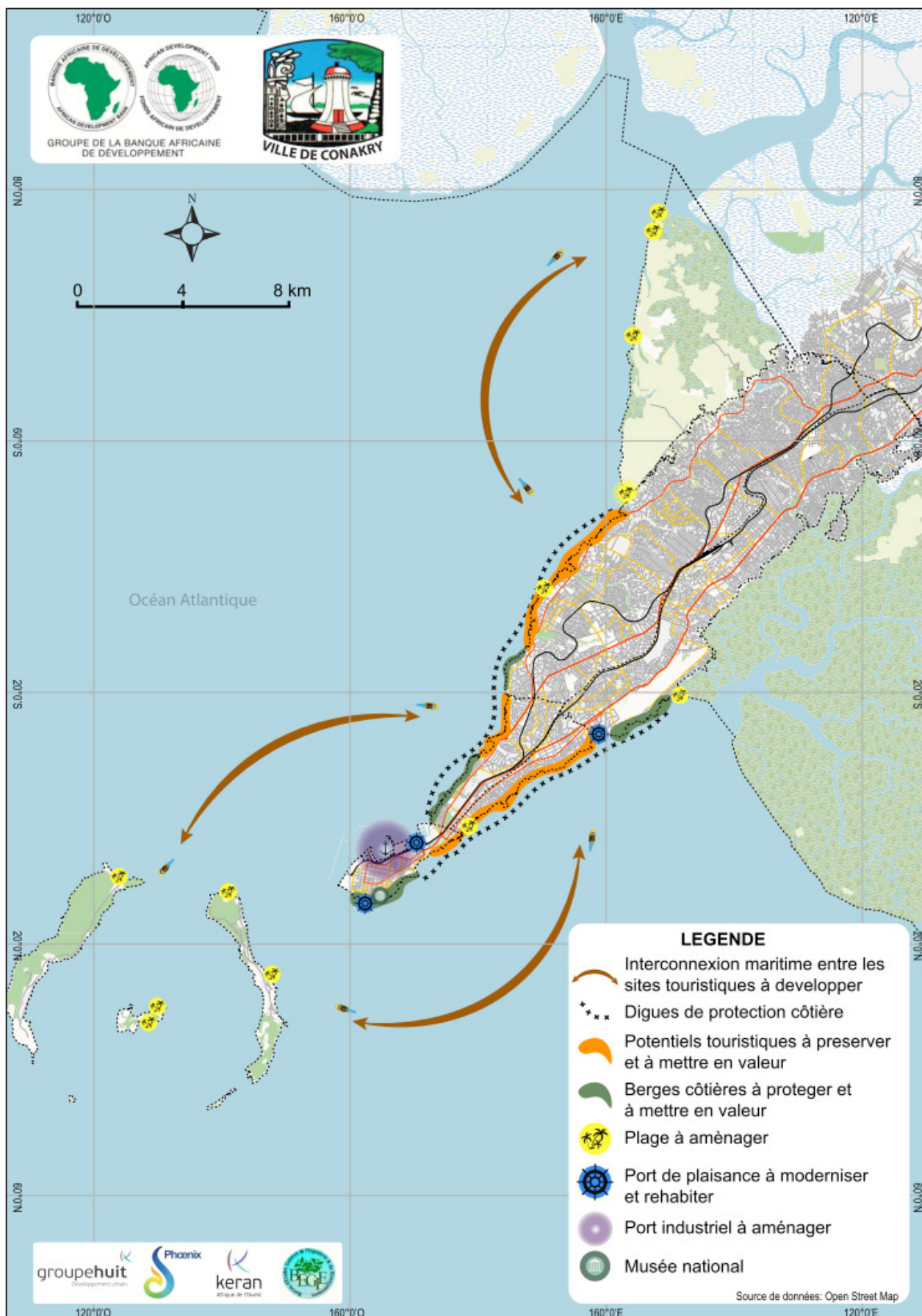
VISIBILITE ET LISIBILITE	L'action sera visible et lisible par les ménages qui fréquenteront les plages et qui pratiqueront les mobilités maritimes.
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Environnement</b> : dépollution des côtes de la ville de Conakry et protection des ressources marines contre les pollutions hydriques ;</li> <li>• <b>Sociologie</b> : sécurité de la population contre les inondations et l'avancée de la mer ;</li> <li>• <b>Economie</b> : Protection des activités contre les risques de destruction de biens par les inondations. Création de l'emploi et augmentation du PIB.</li> </ul>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'équipements touristiques sur la façade maritime de Conakry : hôtels, restaurants ;</li> <li>• Nombre de touristes par an, en comparaison aux années antérieures ;</li> <li>• Nombre de personnes fréquentant les plages de Conakry.</li> </ul>

## INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Culture, du tourisme, et de l'artisanat ;</li> <li>• Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de l'Aménagement du territoire ;</li> <li>• Ministère des Infrastructures et du Transport ;</li> <li>• Ministère de l'Administration du Territoire ;</li> <li>• Gouvernorat ;</li> <li>• Direction régionale du tourisme ;</li> <li>• Municipalités de Conakry ;</li> <li>• Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>• ONG et association</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernorat / ville de Conakry</li> <li>• Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI Une maitrise d'ouvrage déléguée du ministère de la Culture, du Tourisme, et de l'Artisanat ainsi que le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire est nécessaire aux côtés du Gouvernorat de Conakry, circonscription territoriale et le Conseil de ville (présidé par le Gouverneur) en tant que Collectivité décentralisée (cf. ord. N°002 du 05 janvier 1989), pour qualifier la mise en œuvre du projet.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON Absence de coopération décentralisée.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI La municipalité peut bénéficier entre autres des appuis financiers de la BID, de la Banque mondiale, de la coopération bilatérale, de l'AFD, l'UE. Le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) sera sollicité au niveau local.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Les services techniques spécialisés des Ministères techniques principaux acteurs impliqués et le Gouvernorat seront d'un grand appui dans ce domaine. Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

## COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de planification, d'aménagement, de restauration et de reboisement ;</li> <li>• Etudes Techniques : APS, APD, DCE ;</li> <li>• Etudes complémentaires (EIES, CPR) ;</li> <li>• Evaluations environnementales et sociales</li> </ul>
COUT GLOBAL	11 100 000 \$ US (ne prend pas en les coûts de la mise en œuvre des PAR)
COUT DES ETUDES	1 000 000 \$ US
COUT DU PROJET	10 000 000 \$ US
IMPREVUS	100 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD
AUTRES PARTENAIRES	Acteurs privés
DUREE D'EXECUTION	24 mois



CARTE 13: VALORISATION DE LA PARTIE COTIERE DE LA VILLE DE CONAKRY

## Chapitre 4: Projets et fiches projets

### Fiche projet 2 : film documentaire

VILLE SURE	
AXE 4	PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE PAR LA DIVERSIFICATION DES FILIERES, LA VALORISATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET LA DEMATERIALISATION DU SERVICE PUBLIC ET LA FISCALITE
PROJET 8 (ACTION)	TOURNAGE D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR CONAKRY

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	N/A	
LOCALISATION	Communes/Quartiers	
CARTOGRAPHIE	N/A	
OBJECTIF	Valoriser les atouts locaux et promouvoir de l'attractivité économique et touristique afin de provoquer l'intérêt des investisseurs	
DESCRIPTION DU PROJET	Cette action consiste à recenser les sites a potentiels touristiques et à repérer le potentiel économique de sorte à les promouvoir à l'international.	
RESULTATS ATTENDUS	Le film est diffusé sur les chaînes télévision et les réseaux sociaux.	
ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : Recruter un prestataire. La Ville de Conakry aura cette responsabilité de procéder au recrutement d'un studio ou d'un consultant pour concevoir le film documentaire.</li> <li>• Etape 2 : Mission de terrain et tournage du film. Il s'agira d'une visite de terrain coordonnée par les autorités locales de sorte à faciliter le tournage du film.</li> <li>• Etape 3 : Montage et validation. C'est un travail technique qui fera réaliser par le consultant dans le but de produire le film.</li> <li>• Etape 4 : Elaboration du plan de communication qui intégrera les outils et plateformes de diffusion avec un volet de sensibilisation.</li> </ul>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ;</li> <li>• Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	La mise en œuvre du projet permettra de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel guinéen	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Cette action est en cohérence avec les projets sur le tourisme, l'économie et les infrastructures	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La diffusion du film aux télévisions et à travers les réseaux sociaux permet de partager les atouts du territoire au monde entier y compris la population locale. Selon les opportunités d'affaires et les rencontres internationales sur les investissements	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement : sensibilisation par un contenu valorisant la préservation des ressources naturelles ;</li> <li>• Economie : Protection des activités contre les risques de destruction de biens par les inondations. Création de l'emploi et augmentation du PIB.</li> </ul>	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sortie et diffusion du film ;</li> <li>• Fichier et CD du film produit</li> </ul>	

## INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat ;</li> <li>• Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;</li> <li>• Gouvernorat ;</li> <li>• Direction régionale du tourisme ;</li> <li>• Direction régionale de l'Artisanat ;</li> <li>• Municipalités de Conakry ;</li> <li>• Partenaires techniques et financiers.</li> </ul>
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernorat ;</li> <li>• Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat</li> </ul>
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI Le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a de l'expérience et la capacité de tournage de film depuis plusieurs années. La maîtrise d'ouvrage déléguée peut leur être confiée. Le Gouvernorat et la Ville de Conakry pourront assurer la maîtrise d'ouvrage.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON Pas de coopération bilatérale. Par contre ici, la Coopération bilatérale peut être sollicitée.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI Les PTF spécialisés dans le domaine entre autres, l'UE, l'AFD, l'UNESCO et la Coopération bilatérale seront sollicités pour un appui technique et financier.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Les services du ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat seront sollicités pour mettre à disposition les services techniques spécialisés. Toutefois, il faut envisager un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry

## COÛTS

ETUDES A REALISER	
COUT GLOBAL	100 000 \$ US
COUT DES ETUDES	-
COUT DU PROJET	90 000 \$ US
IMPREVUS	10 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, Agence de voyage
AUTRES PARTENAIRES	-
DUREE D'EXECUTION	6 mois

### Fiche projet 3 : système de transport

VILLE SURE	
AXE 5	ASSISTER LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRECONISEES TOUT EN RENFORÇANT SES CAPACITES TECHNIQUES
PROJET 9 (ACTION)	CREATION ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TRANSPORT URBAIN MULTIMODAL

### DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Le projet va porter sur les études et les actions permettant la création d'un cadre institutionnel et réglementaire facilitera les investissements sur le transport urbain.	
LOCALISATION	Communes/Quartiers	
CARTOGRAPHIE	N/A	
OBJECTIF	Ce projet vise concevoir un système de transport urbain à Conakry par la création d'une structure de gestion et par les investissements infrastructurels.	
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Entre les taxis, moto taxis, les magbanas, les transports en communs existants il est nécessaire pour les acteurs publics de créer une institution publique ou parapublique qui sera chargé de planifier, d'organiser, de structurer le transport urbain de Conakry. Pour réussir cette harmonisation, il semble nécessaire de créer une institution publique solide techniquement et financièrement. Une étude de faisabilité socioéconomique, urbaine et institutionnelle est indispensable pour conduire ce projet. Les textes législatifs et réglementaires seront élaborés pour cadrer et orienter les actions qui vont suivre.</p> <p><b>Composante 1: Etude de faisabilité sur le transport urbain et les mobilités à Conakry.</b></p> <p>Cette étude a pour but d'identifier les offres de transport existants et les exploitants puis de relever les montages institutionnels possibles. A l'issue de cette étude, les acteurs seront clairement identifiés ainsi que le modèle économique adapté à la demande locale. Le cadre institutionnel et législative doivent être établi et validé par toutes les forces vives habilitées.</p> <p><b>Composante 2: Elaboration du plan de déplacements urbains (PDU) de Conakry.</b></p> <p>C'est une étude qui se veut exhaustive intégrant la planification, les infrastructures et la mise en place des institutions parapublics dotées de ressources techniques et financières pour coordonner, organiser, structurer et gérer le transport et les mobilités à Conakry. Dans cette étude, les concertations, les entretiens, les focus groupes, les ateliers ainsi que les débats publics avec des syndicats seront privilégiés dans le but de prendre en compte toutes les sensibilités locales et d'offrir un service adapté à la population de Conakry.</p> <p><b>Composante 3: Réalisation des études complémentaires EIES, CPR ainsi que des CGES et PAR</b></p> <p>La réalisation des infrastructures de transports aux normes aura des impacts sur les espaces naturels, la population et les activités socioéconomiques. Les études environnementales et sociales ainsi que leurs plans de gestion de d'action sont nécessaires et indispensables. Ces documents complémentaires seront accompagnés par des activités de terrain : enquêtes, entretiens, débats publics, des relevés et de négociations. Tous les acteurs seront mobilisés : acteurs publics, acteurs privés, société civile, syndicats sous le contrôle des juristes fonciers.</p>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations civiles des transporteurs non conventionnés sont invitées à participer aux discussions sur l'articulation de leurs offres avec les autres modes plus modernes ;</li> <li>• Publication des lois et réglementations sur l'harmonisation des transports urbains en guinée ;</li> <li>• Création et implantation d'une institution solide pour planifier et gérer le transport urbain à Conakry.</li> </ul>	
ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : Etudes de faisabilité ;</li> <li>• Etape 2 : Consultations, débats publics et ateliers ;</li> <li>• Etape 3 : Création des cadres législatif et réglementaires ;</li> <li>• Etape 4 : Création et implantation de l'institution responsable des transports urbains.</li> </ul>	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sociologie</b> : malaise public des transporteurs non conventionnés ;</li> <li>• <b>Climatique</b> : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études) ;</li> <li>• <b>Politique et institutionnel</b> : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion.</li> </ul>	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	Le projet de transport urbain multimodal représente une opportunité réelle dans l'optique d'améliorer le transport dans les communes de Conakry, réduisant par voie de conséquence les cas d'accidents des engins à deux roues (spécifiquement cas des motos taxi qui prend de l'ampleur en ces derniers temps)	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Ce projet en relation avec tous les projets de planification, les projets d'aménagement, le projet de voirie	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La visibilité qu'offrent les modes de déplacements dépend du niveau d'accessibilité des différentes offres de transport. L'organisation du réseau et l'efficacité des offres permettent de créer l'attractivité auprès des usagers.	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement : réduction de l'utilisation de la voiture, par conséquent, la réduction de l'impact carbone sur l'environnement par la promotion des transports en commun ;</li> <li>• Urbanisme : : Transformation du paysage urbain par l'amélioration des voies et la création des ombres grâce aux formes de végétations qui seront valorisées.</li> </ul>	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'études ;</li> <li>• Procès-verbaux des ateliers ;</li> <li>• Création de la structure ;</li> <li>• Budget alloué à cette structure ;</li> <li>• Nombre de syndicats des transporteurs impliqués ;</li> <li>• Niveau de validation des stratégies ;</li> <li>• Niveau d'attractivité du service.</li> </ul>	

## INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Infrastructures et des transports</li> <li>• Gouvernorat de Conakry ;</li> <li>• Direction régionale des transports ;</li> <li>• ONG, Associations ;</li> <li>• Partenaires techniques et financiers.</li> </ul>	
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernorat</li> <li>• Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère des Infrastructures et des Transports</li> </ul>	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI	Le ministère des Infrastructures et des transports pourra jouer le rôle de maitrise d'ouvrage compte tenu de la complexité du projet.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON	Pas de coopération décentralisée.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	Les PTF notamment la BID, Banque mondiale, BAD, UE... seront sollicités pour un appui technique et financier.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	Les services du ministère des Infrastructures et des transports seront sollicités pour le montage et la définition des responsabilités Un renforcement de capacités opérationnelles et techniques de ces services techniques est à envisager.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Conakry	

## COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de faisabilité ;</li> <li>• Etude socio-économique ;</li> <li>• Etudes de diagnostic d'évaluation des besoins en transport urbain et mobilités à Conakry.</li> </ul>	
COUT GLOBAL	5 550 000 \$ US	
COUT DES ETUDES	500 000 \$ US	
COUT DU PROJET	5 000 000 \$ US	
IMPREVUS	50 000 \$ US	
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD, BM	
AUTRES PARTENAIRES	-	
DUREE D'EXECUTION	18 mois	

# E. Récapitulatif


PROJETS	COÛT DES ÉTUDES	COÛT DU PROJET	AUTRES COÛTS	TOTAL
<b>VILLE SAINÉ</b>				<b>6 225 000,00 USD</b>
<b>Axe 3: PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION EFFICACE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN</b>				
Projet 13 : Projet d'aménagement et de réhabilitation des équipements sanitaires à Conakry	100 000,00 USD	1 200 000,00 USD	65 000,00 USD	1 365 000,00 USD
Projet 14 : Projet de structuration et professionnalisation d'une filière d'assainissement autonome puis définition et mise en œuvre d'un cadre institutionnel, contractuel et financier de la gestion d'un futur système d'assainissement collectif	300 000,00 USD	2 900 000,00 USD	160 000,00 USD	3 360 000,00 USD
Projet 26 : Projet d'afforestation de la ville de Conakry	50 000 USD	1 370 000 USD	80 000 USD	1 500 000 USD
<b>VILLE SURE</b>				<b>40 670 000,00 USD</b>
<b>Axe 1 : ORIENTER ET MAÎTRISER LA CROISSANCE DE LA VILLE TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS POUR LES BESOINS SOCIO-URBAINS ET INSTITUTIONNELS</b>				<b>1 470 000,00 USD</b>
Projet 3 : Projet de construction et de réhabilitation des équipements éducatifs de Conakry	100 000,00 USD	1 300 000,00 USD	70 000,00 USD	1 470 000,00 USD
<b>Axe 2 : RÉALISER LES ESPACES PUBLICS ET LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TOUT EN HARMONISANT LES MODES DE DÉPLACEMENTS URBAINS PAR UN SYSTÈME GOUVERNANCE EFFICACE</b>				<b>39 200 000,00 USD</b>
Projet 1 : Projet de construction et de réhabilitation de la voirie urbaine de Conakry	3 500 000,00 USD	35 000 000,00 USD	385 000,00 USD	38 885 000,00 USD
Projet 12 : Projet de construction des latrines publiques à l'échelle de la ville de Conakry	50 000,00 USD	250 000,00 USD	15 000,00 USD	315 000,00 USD
<b>VILLE OUVERTE</b>				<b>16 750 000,00 USD</b>
<b>Axe 4: PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE PAR LA DIVERSIFICATION DES FILIERES, LA VALORISATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET LA DEMATERIALISATION DU SERVICE PUBLIC ET LA FISCALITE</b>				<b>11 200 000,00 USD</b>
Projet 31 : Projet d'aménagement et de valorisation des plages de Conakry	1 000 000,00 USD	10 000 000,00 USD	100 000,00 USD	11 100 000,00 USD
Projet 32 : Tournage d'un film documentaire sur la Ville de Conakry et les Iles de Loos	- USD	90 000,00 USD	10 000,00 USD	100 000,00 USD
<b>Axe 5: ASSISTER LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRECONISEES TOUT EN RENFORCANT SES CAPACITES TECHNIQUES</b>				<b>5 550 000,00 USD</b>
Projet 38 : Création et mise en place d'un système de transport urbain collectif	500 000,00 USD	5 000 000,00 USD	50 000,00 USD	5 550 000,00 USD
<b>COÛT GLOBAL DES PROJETS</b>				<b>63 645 000,00 USD</b>



# Annexes


## Liste des participants à l'ateliers

(ne prend pas en compte les personnes présentes en visio-conférence)




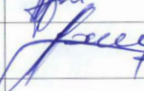
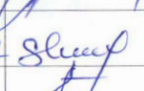
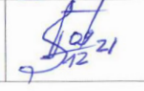
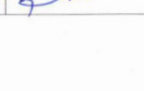


**ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LE DIAGNOSTIC URBAIN DE  
CONAKRY**

**LE 09 DECEMBRE 2021 AU PALM CAMAYENNE**



**FICHE DE PAIEMENT DES PRIMES DE TRANSPORT**

N°	PRENOM (S) ET NOM	SERVICE/INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	Time Samouma	DRURAT	Dir. Rég.	622256262	
2	PRADINE FAYE	Conakry	D.G	623368487	
3	Batchily Harion		Directrice	628 00 4923	
4	Mohamed Iyngili	Direction Services propres	Directeur	624 6765 85	
5	Amara Coulibaly	ANASP	Chef de file	628737583	
6	Hadiatou Sow	Inspection Regleplay	Inspectrice	628497227	
7	CAMARA Amara	EDG	Conseiller DG	622290844	

①

8	Sidigie Stourouma	DS/Co	chargée statistique	628-52-8068	
9	Sako OUMBSOUYA	Inspect. régionale de l'Environnement Conakry	Assistant	628-520163	
10	Abdoulaye & Barry	ANIP/MEFP	chargé des Projets	622866392	
11	Amedou Thourah Bah	ANIP/MEFP	chargé d'équipe	628-88-4410	
12	fonteymane Bah	cabinet du Gouvernement	conseiller chargé de la communauté	628256555	
13	Fofe Amedou Camu	Conseiller Commune de Kati	Environnement et Développement	664436431	
14	Ousmane KOUARE	SEG	DSEP	624623259	
15	Brachins souy bougoua	Représentant des groupements communaux	Amenagiste	628-16-6016	
16	Bangoura Marcel	Gouvernement	Assistant au D V.C	622-9031-38	
17	Abou SAMAKE	Mairie KARA	Maire	62028764	
18	Sekounda Kaba	A. SERAFICO	chef de Section M/A	620.95.35-81	
19	Ramoudou KEITA	AGRICULTUR	Directeur Département	621 54 00 15	
20	Younoussa CAMARA	IRE. CONAKRY	chef/section Planif.	622 28 19 11	
21	Salou Woro Kallé	BEO/MATO	chef section subv.	628417750	

(2)

22	Eugène Guedes	C/DIRAEM	Conseiller communal Représentant de la femme	62833308	
23	Djiguita Koulako Traore	MEFP	Ass. FDES	621-16-18-61	
24	Naby Sylla	Gouvernement	A. BREC	620 29 80 70	
25	Kerfalle Toure	ABSD	MUNAF	657 28 03 79	
26	Moulayim Cheif	Duod Cabinet	Gouv. Conakry	622 11 53 72	
27	Bombardier Diatta	Conseiller	Conseiller	62462276	
28	Noly NAGANOURA	Consultant	Consultant	622602369	
29	Didin DIALLO	DATU	chef de section	622 21 52 56	
30	Falidouma EXIMARA	consultant	BEGIE	628008053	
31	Amaru Belingou	Mairie	MATOTO	628201855	
32					
33					
34					
35					

(3)





Fonds de Développement Urbain et Municipal  
Banque africaine de développement  
CCIA Building | Avenue Jean Paul II, Plateau 01  
Box 01 1387 | Abidjan, Côte d'Ivoire  
[www.afdb.org/umdf](http://www.afdb.org/umdf)

For more info, contact:  
Marcus Mayr, UMDf coordinator  
[m.mayr@afdb.org](mailto:m.mayr@afdb.org)

